

Les travailleurs craignent des emplois saisonniers

La fermeture d'Iron Ore serait un prétexte



A Schefferville, la vie continue

par Jean Didier FESSOU
SCHEFFERVILLE — "L'Iron Ore se livre à une fermeture déguisée de Schefferville et ne veut plus y maintenir que des opérations saisonnières".

Tel est le verdict sans appel que prononce M. Louis Charrère, président du local 5567, contre l'Iron Ore Company of Canada au cours d'une entrevue accordée au SOLEIL. Pour la circonstance il était entouré de plusieurs collègues qui, tous, abondent dans le même sens. Des tas de documents à l'appui de ses dires.

Déterminé, un brin de colère dans la voix, M. Charrère donne des tas d'exemples. En 1975 il y a eu 149 mises à pied temporaires, 249 en 1977, 328 en 1979 et, cette année, 497.

"Cela veut dire que les 497 travailleurs mis à pied, le seront pour une période dépassant six mois".

C'est pourquoi les métallos exigent du gouvernement québécois la mise sur pied d'un comité de reclassement, comme le permet la loi en cas de mises à pied massives non

saisonnières. Et, légalement, une mise à pied excédant six mois n'est plus considérée comme saisonnière.

Dans la même veine, les métallos exigent que soit accélérée la création du Fonds minier. Ce qui permettrait à un travailleur de se recycler ailleurs sans perdre l'avantage de ses bénéfices marginaux déjà acquis.

Une meilleure planification

Mais c'est surtout à l'encontre de l'Iron Ore que la colère et la détermination du dirigeant syndical sont les plus vives: ils en débâchent quelques-uns et obligent ceux qui restent à faire du sur-temps. Ils font faire du travail à leurs contremaîtres, travail qui est fait habituellement par des syndiqués.

Et, pour illustrer cela, M. Charrère donne deux exemples qu'il juge "explosifs": l'Iron Ore maintient à Schefferville 196 employés cadre pour 250 travailleurs syndiqués. Soit un chef et un Indien.

Autre exemple: alors que vingt conducteurs de pelle ont été mis à pied, la compagnie a décerné un rapport d'infraction à deux conducteurs de pelle qui refusaient de faire du temps supplémentaire. En cas de récidive, ils sont passibles de congédiement.

M. Charrère croit qu'il se fait actuellement 20 pour 100 de temps supplémentaire et les Métallos préféreraient que personne ne fasse de temps supplémentaire et qu'il y ait 20 pour 100 de plus de travailleurs. "Il y avait eu une entente avec l'Iron Ore en 1979 à ce sujet, elle n'a jamais tenu ses engagements".

M. Charrère se dit également convaincu que de nouvelles mises à pied surviendront à la fin de l'année parce que tout le travail qui se fait habituellement en hiver aura été terminé à ce moment-là.

Le syndicat exige, de plus, une meilleure planification dans les opérations de la compagnie et demande que les travailleurs cessent de faire les frais des erreurs de gestion de l'entreprise.

Et d'une voix rocailleuse, l'officier syndical ajoute: "On aimerait que le gouvernement québécois bouge un peu dans ce dossier. A part l'appui qu'on a reçu du député Perron, on attend encore des nouvelles du ministère du Travail".

La survie de Schefferville

Rappelons que dans un télégramme envoyé lundi au ministre du Travail, le directeur du Syndicat des métallos, M. Jean Gérin-Lajoie, réclame l'intervention du gouvernement: d'abord pour instituer un comité de reclassement à l'intention des 497 travailleurs touchés par des mises à pied à Schefferville, ensuite pour enquêter sur les opérations et l'absence de planification au sein de l'entreprise.

Les métallos croient encore qu'il y va de la survie même de la petite ville nordique et se disent très inquiets quant à son avenir.

Le premier ministre Lévesque et ses collègues du cabinet Marois et Landry ont été alertés par les métallos.

Ils rappellent qu'en 1964, pareille situation s'était produite à Schefferville et que le gouvernement d'alors, dirigé par M. Jean Lesage, était intervenu efficacement.

A Schefferville, ce n'est plus comme avant

par Jean Didier FESSOU

SCHEFFERVILLE — Le ciel est bas et menaçant. Une pluie fine et glaciale balaye les rues fraîchement asphaltées. De place en place, des tas de neige sale. Autour, certains lacs sont déjà pris par les glaces. Peu d'animation dans le quartier des affaires. Les automobilistes ont déjà "chaussé" leurs pneus d'hiver.

Quelque chose de triste et de mélancolique s'est emparé de Schefferville. Même les gens de la place n'ont pas leur entrain coutumier. Non pas que tout aille aussi mal que les métallos le prétendent. Ce n'est pas demain la veille que les gens boucleront à jamais leurs valises. Mais ce n'est pas comme avant.

Les mises à pied saisonnières de l'Iron Ore ont commencé dès le mois d'août et ont touché 497 personnes. Cela ne s'était jamais vu. Même des travailleurs ayant 22 ans d'ancienneté dans la "shop" ont été affectés. La déception est grande et il faudrait peu de choses pour qu'une colère latente, presque étouffée, éclate au grand jour.

Les affaires marchent mal et, paradoxe, les deux hôtels étaient pleins à craquer en ce début de semaine. Le choc économique des mises à pied commence seulement maintenant à se faire sentir. La saison de la chasse au caribou et la rentrée des classes ont maintenu le rythme des affaires jusqu'à ces derniers jours.

Une surprise

Le communiqué de presse émis par le Syndicat des métallos, lundi, a pris tout le monde par surprise. Seul le bulletin d'information de Radio

Canada en a fait brièvement mention mardi matin. Les seuls journaux qui rentrent par avion, La Presse, The Gazette et Le Journal de Montréal, 75 sous la copie, n'en faisaient pas mention.

M. Charles Bégin, maire de Schefferville, a pris connaissance de la position des métallos en lisant le communiqué de presse qu'avait en sa possession le journaliste du SOLEIL.

M. Michel Binet, assistant-gérant à l'hôtel de ville, n'était pas davantage au courant.

Quant aux "patrons de la compagnie" à Schefferville, ils étaient retenus au Guest House avec une poignée de hauts fonctionnaires: "pas de commentaires, adressez-vous au service des relations publiques à Sept-Îles".

La vie continue

Pourtant, au-delà des mauvaises nouvelles qui font la manchette plus bas dans le "sud", la vie continue à Schefferville. Presque comme d'habitude.

Dans les écoles primaires et secondaires catholiques et protestantes, il y a encore 813 étudiants encadrés par 64 professeurs. L'année dernière, à la même époque, ces écoles accueillaient 909 étudiants et 74 professeurs. Une diminution de près de 12 pour 100.

M. Jean-Guy Martin, gérant de l'un des deux Provigain, affirme que les affaires sont tranquilles: "Après les mises à pied, nous avons enregistré une baisse du chiffre d'affaires d'au moins 20 pour 100".

Mais pas question, affirme-t-il,

de fermer un des deux magasins, comme la rumeur publique le laisse entendre.

Son collègue de La Baie, M. Jocelyn Tremblay, tient le même langage: "Jusqu'à date, grâce à la chasse et à la rentrée des classes, nous avons maintenu le chiffre d'affaires. Maintenant, ça baisse et nous anticipons une fin d'année très calme malgré l'approche des Fêtes".

Comme au hiver

En fait, le milieu des affaires s'est mis au rythme lent de l'hiver. A cette différence près qu'habituellement ce ralentissement commence à la fin de l'année et non au début de l'automne.

Le gérant de la caisse populaire, M. Paul Fillion, estime pour sa part qu'il a perdu au moins 150 clients. La liquidité de la caisse s'en est ressentie de plusieurs milliers de dollars.

Même son de cloche de la part du gérant de l'unique banque de la place, la Banque Canadienne Impériale de Commerce: "C'est le même ralenti que par les années passées mais il est survenu plus tôt".

M. Denis Fourmier ajoute: "Les gens sont devenus plus prudents face à l'emprunt et nous ne prêtons plus qu'aux gens installés".

Bien sûr, il y a des logements vides. Mais la ville ne ressemble pas à une "ville fantôme". Sur les 900 logements que compte Schefferville et dont 65 pour 100 appartiennent à l'Iron Ore, seulement une centaine sont actuellement vides.

Pas moyen de vérifier ce chiffre. Le superviseur à l'accommodation,

M. Marc Chénier, se dit "pas autorisé à répondre aux journalistes". Un de ses patrons, M. Léonard Parent, réfère LE SOLEIL au bureau des relations publiques à Sept-Îles qui répond: "Seul M. Jean-Pierre Maltais est autorisé à vous donner cette information lorsqu'il rentrera de voyage la semaine prochaine".

Un mur du silence aussi épais que le brouillard qui engourdit Schefferville.

Un optimiste raisonnable

Le maire de la petite ville, M. Charles Bégin, témoigne d'un optimisme raisonnable. Selon lui, Schefferville est habituée au ralentissement de son activité, chaque année.

Sauf que c'est arrivé trois mois plus tôt que prévu. Travailleur syndiqué et résolument solidaire de ses collègues de travail, il dénonce le manque de planification de l'Iron Ore: "On a commencé une année avec une prévision de 9 millions de tonnes de résidus et en juin le chiffre a été ramené à 6,7 millions. C'est un manque de planification inadmissible. L'an prochain, j'ai appris que le chiffre a été maintenu à 6,7 millions de tonnes".

Il rappelle qu'il y a toujours eu au moins 25 pour 100 de la population qui est une population "flottante" et que le phénomène n'est pas nouveau.

Et, contrairement à ce qu'affirment les dirigeants syndicaux, il doute fort qu'il y ait de nouvelles mises à pied à Noël. Enfin, pour ceux qui douteraient de l'avenir de Schef-

ferville, il rappelle que le conseil municipal vient de passer un contrat de \$1 million avec Schefferville Excavation pour le ramassage de la neige durant les cinq prochaines années.

Le directeur de l'hôpital, M. Donald Cyr fait remarquer: "Si Schefferville fermait, l'hôpital resterait de toute façon ouvert à cause des 900 Amérindiens. Cinquante-quatre personnes y travaillent et son changement de statut en centre de santé permettra de créer six emplois. Cette semaine entrera en poste le nouveau directeur des services communautaires, M. Marcel Lemerisse".

Il est vrai que M. Cyr recevait ses collègues des centres de santé de la Côte-Nord et l'heure était à la fête.

Chandler au centre d'une municipalité régionale de comté

MATANE (M.C.) — La création de la municipalité régionale de comté (MRC), ayant Chandler comme centre de gravité, ne posera vraisemblablement pas de problème.

Unaniment, les intervenants à la soirée

de consultation pour la formation du MRC, mardi soir, à Chandler, ont indiqué que les municipalités de Percé et Port-Daniel devraient en faire partie.

Ce consensus a fait le bonheur, entre autres, de la Commission de développement industriel qui investit des efforts pour en arriver à un plan de développement économique pour la région qui correspond justement au découpage de l'éventuel MRC.

La commission nourrissait la crainte que le MRC n'adopte pas un tel découpage. Trois ans de travail, précise le président de la commission, M. Eugène Bouchard, auraient été passés par-dessus bord, dans un tel cas.

La réunion s'est déroulée à la satisfaction du comité de consultation également. Selon le secrétaire du comité de consultation de la Gaspésie, il s'agit de la meilleure réunion en terme de participation.

De plus, les villes limitrophes du futur MRC, soit l'Anse-aux-Gascons et Port-Daniel est ont signifié leur adhésion au MRC de Chandler; jusqu'à récemment, leur appartenance n'était pas définie. Il ne reste plus qu'à Port-Daniel ouest de se "brancher".

Même si cette petite municipalité préférerait une autre région d'appartenance, certains indiquent qu'il sera difficile, voire impossible de changer un découpage qui satisfait la majorité d'une région.

C'EST LA QUINZAINE DU QUINZE CHEZ CTR

RABAIS DE 15% PENDANT 15 JOURS

Sur le prix marqué de tous les **pneus à neige*** achetés et posés entre le 1^{er} et le 18 octobre inclusivement. Évitez la cohue et profitez de cette aubaine pré-hiver.

Pose gratuite.

CTR

SERVICE DE PNEUS CTR LTÉE
BRIDGESTONE • FIRESTONE • MICHELIN

126, av. St-Sacrement, Qué. 681-0511/681-6258
2585, boul. Henri-Bourassa, Qué. 525-6141
8655, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg, 627-0940 • Place Fleur de Lys, 529-4111

Inter Union

500, GRANDE-ALLÉE EST, SUITE 406
QUÉBEC G1R 2K2 - TEL.: 529-1381

SOCIÉTÉ DE RENCONTRES
POUR PERSONNES SEULES

Un problème moderne: la solitude au milieu des autres

La vie trépidante d'aujourd'hui réduit votre disponibilité. Vos fréquentations se limitent à vos compagnons de travail et à ceux que vous côtoyez. Les rencontres de discussion, de coïté sont superficielles et manquent de sens.

Dois-je pour enfin rencontrer l'être idéal?

C'est pour résoudre un problème moderne que nous avons fondé INTER UNION, pour aider à trouver ceux qui peuvent se plaindre, s'entendre, se comprendre, AIMER ET ÊTRE AIMÉS.

INTER UNION est une SOCIÉTÉ reconnue pour sa tenue morale, sa discrétion à toute épreuve et son efficacité.

Tous les âges, professions et toute région sont représentés chez INTER UNION.

Venez en toute simplicité consulter un de nos conseillers.

SERVICE PERSONNALISÉ ET CONFIDENTIEL

Ouvert du lundi au vendredi de 12h30 à 20h30

RENSEIGNEZ-VOUS DES AUJOURD'HUI

Nom: _____ Age: _____ Tel.: _____

Profession: _____

Statut: Célibataire Divorcé Veuf(ve)

Adresse: _____ Ville: _____

Code postal: _____

529-1381

Saguenay-Lac-St-Jean Bas-du-Fleuve

Saint-Irénée fête 125 ans d'histoire

par Denis GAUTHIER
(collaboration spéciale)
SAINT-IRÉNÉE — Les citoyens de Saint-Irénée participeront en fin

de semaine aux activités qui commémoreront le 125^e anniversaire de fondation de leur municipalité. Les festivités sont organisées

par la Jeune Chambre locale en collaboration avec le conseil municipal. Elles débutent ce soir avec un cocktail offert par le conseil pour se ter-

miner dimanche par une soirée moderne. Tout au cours de la fin de semaine, les citoyens auront cependant l'occasion de se replonger un peu dans le passé avec, par exemple, la tenue d'un bal d'époque le samedi en soirée.

Ce petit village, d'à peine 800 âmes, est situé à une quinzaine de kilomètres de La Malbaie. Les maisons propres et bien entretenues, datant pour la plupart d'une autre époque, sont construites à flanc de montagne. C'est d'ailleurs, avec son paysage typiquement charlevoisien, ce qui en fait l'un des bijoux de la région. Bien des visiteurs se souviennent de Saint-Irénée pour ses pentes abruptes et ses innombrables détours en épingle qui ne se prêtent guère, pour le conducteur, à la contemplation du paysage. Saint-Irénée a une histoire fort riche.

Un homme, Sir Rodolphe Forget, a marqué plus que tout autre le passé de Saint-Irénée. Propriétaire d'une des premières maisons de courtage canadiennes françaises de Montréal, Rodolphe Forget est élu député conservateur de Charlevoix en 1904. Il sera réélu à l'élection suivante, en 1908.

Sir Rodolphe Forget a participé au développement économique de

Charlevoix. Ainsi, il est à l'origine de la fondation d'une compagnie de pulpe à La Malbaie qui deviendra Donahue Brothers. Il est également président de la compagnie Richelieu-Ontario et il fait construire un hôtel à Tadoussac et, quelque temps après, à Pointe-au-Pic, le Manoir Richelieu. Mais, quand on parle de Sir Rodolphe Forget, on pense immédiatement à la construction d'un chemin de fer entre Québec et La Malbaie. C'était là l'une de ses promesses électorales. La ligne a été inaugurée en juillet 1919. M. Forget est décédé en février de la même année.

Le "Seigneur" de Saint-Irénée

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, Sir Rodolphe Forget ne s'est pas installé dans une des résidences cossues de Pointe-au-Pic, non loin de son Manoir Richelieu. Il a choisi plutôt la quiétude de Saint-Irénée. Il y érigea, à flanc de montagne, un vaste domaine qu'il a baptisé Gil-Mont en l'honneur de l'un de ses fils. Le domaine comprenait plusieurs bâtiments dont le pavillon principal que les gens de l'endroit appelaient "le château". Cet immeuble de 16 chambres a été la proie des flammes en 1963.

L'entretien et les activités du domaine de M. Forget procuraient de l'emploi à plusieurs citoyens de Saint-Irénée. En plus, en 1906, il a fait construire en pensionnat, le couvent Sainte-Marie. Il y installa des religieuses enseignantes qu'il avait fait venir de France. L'instruction y était entièrement gratuite, tant pour les pensionnaires que pour les externes.

Des amis de M. Forget l'ont imité et ont, eux aussi, installé leur résidence secondaire à Saint-Irénée. C'est le cas par exemple, de Sir Rodolphe Routhier. On dit que c'est à sa résidence d'été, qu'il a composé les paroles de l'"O Canada".

En dépit de son grand pouvoir, M. Forget eu de l'opposition à Saint-Irénée. En 1913, il offrait de payer les frais de rénovation de l'église. Le curé de l'époque, qui était d'alignement libéral, refusa l'offre. Dans un recueil, rédigé sur l'histoire de Saint-Irénée par un groupe de jeunes, on mentionne: "L'église devait être une ruine "rouge", plutôt qu'une splendeur "bleue".

Gil-Mont est passé aux mains des Franciscaines de Marie en 1945. Elles en firent d'abord un institut familial, puis par la suite, un orphelinat. Aujourd'hui, après quelques années sombres, le domaine Forget est devenu une école de musique en période estivale.

Economie

Le développement économique de Saint-Irénée a souvent été en-

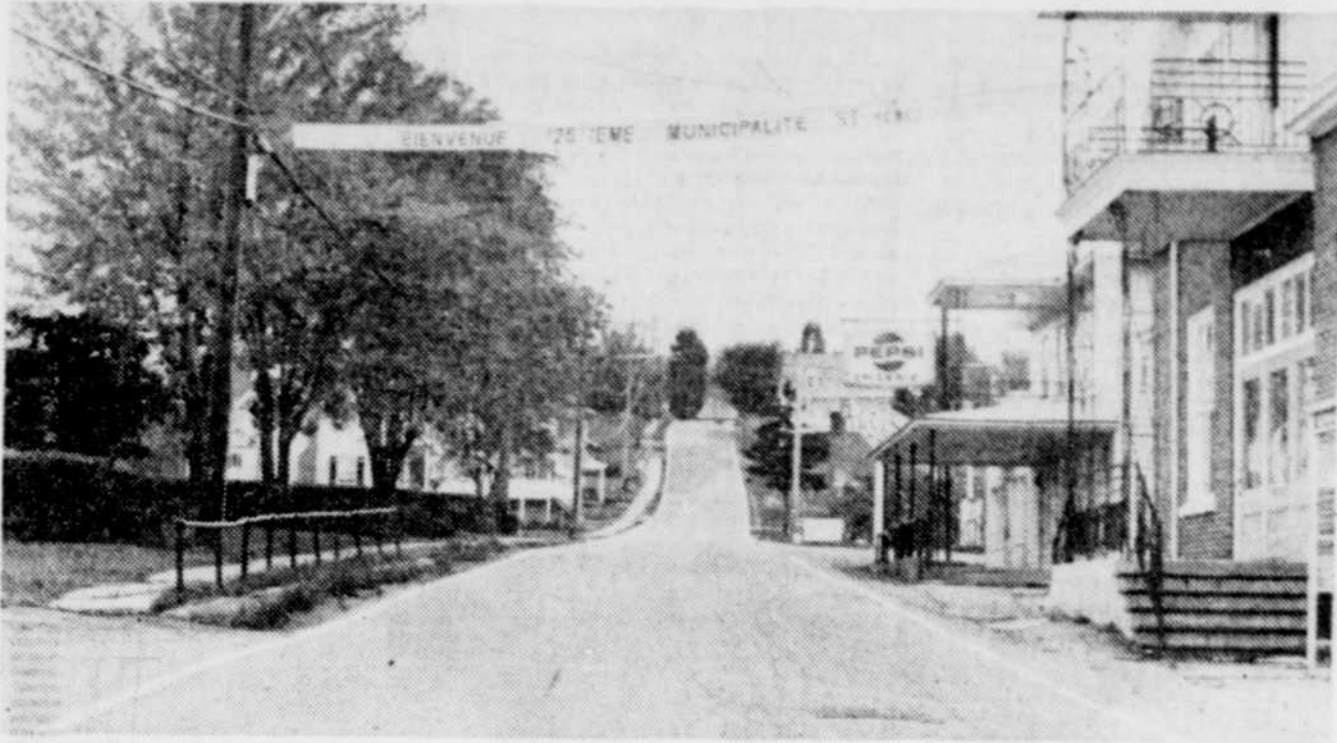
travé par divers événements malheureux. Au cours des années 1940, Saint-Irénée était en train d'acquiescer une solide réputation sur le plan touristique. L'hôtel Charlevoix, un complexe de 88 chambres, était le plus gros établissement hôtelier de la région, après le somptueux Manoir Richelieu de Pointe-au-Pic. Il y avait aussi la venue des "bateaux blancs" en la Canada Steamship Line. En 1946, l'hôtel Charlevoix était la proie des flammes et jamais on ne put reconstruire un hôtel aussi prestigieux. Pour Saint-Irénée, c'était un dur coup, d'autant plus que, l'année précédente, une violente tempête d'automne avait emporté le quai. Il fut reconstruit depuis, mais il est encore aujourd'hui dans un piteux état. Plusieurs autres actions sur le plan économique se sont avérées un échec. Au début du siècle, certains entrepreneurs audacieux se lancèrent dans la construction de goélettes mais l'entreprise fut non rentable et on dut abandonner. Puis, ce furent les tentatives d'exploitation des minerais de l'arrière pays (fer, zinc, plomb) qui sombrèrent dans le marasme par manque de capitaux. Certaines petites scieries ont connu des fins tragiques étant détruites par des incendies.

Les gens de Saint-Irénée sont fiers, comme le démontrent leurs demandes, en 1937, pour que la municipalité publie ses avis en français seulement ou encore, la plainte qu'ils ont adressée au Canadian National en 1955, pour protester contre le nom choisi pour leur luxueux hôtel de Montréal. On s'était alors indigné du nom de "Queen Elizabeth", suggérant plutôt celui de "Château Mandonneuve".

L'agriculture sans sol est aujourd'hui la principale ressource économique de la localité. Mis à part les agriculteurs, rares sont les résidents qui peuvent trouver un emploi dans la localité même. Quelques-uns sont des marins, d'autres employés dans les services des grands centres régionaux. Le village n'est cependant pas en voie d'extinction puisque les jeunes s'y construisent des résidences ou encore prennent la relève de leurs parents dans la vieille maison ancestrale.

Programme des activités

- Jeudi le 9 octobre: 20h — cocktail offert par le conseil municipal.
- Vendredi le 10 octobre: 20h30 — soirée à l'Auberge Saint-Irénée. Animation, talents locaux.
- Samedi le 11 octobre: après-midi — activités sportives pour les jeunes.
- 19h30 — messe suivie d'un bal d'époque (costumes obligatoires). Orchestre André Godin.
- Dimanche le 12 octobre: 11h à 14h — brunch servi à la salle municipale.
- 14h — activités sportives dans la cour de l'église.
- 20h30 — soirée disco. Remise des trophées et parchemins honorifiques.



La population de Saint-Irénée se prépare pour les festivités.

Le Soleil, Denis Gauthier

Elections municipales: les candidats ont jusqu'au 19

Des élections municipales auront lieu dans plusieurs municipalités du Québec au début de novembre. Les mises en candidature en vue de ces élections auront lieu officiellement le 19 octobre.

Voici la situation pour quelques municipalités de la Côte de Beaupré et de l'île d'Orléans:

Saint-Joachim

Seulement trois sièges de conseillers pourraient être contestés dans la municipalité de Saint-Joachim, soient ceux occupés par M. Raymond Fortin, M. Maurice Gauthier et M. Serge Rioux. M. Rioux doit quitter prochainement la municipalité pour occuper de nouvelles fonctions dans la métropole. Quelques contribuables ont laissé entendre qu'ils poseraient leur candidature mais veulent se garder encore quelques jours de réflexion avant de confirmer ou non leurs intentions.

L'Ange-Gardien

A la municipalité de L'Ange-Gardien sur la Côte de Beaupré, il y aura mise en candidature à trois sièges de conseillers. Au siège no 4 présentement occupé par M. André Huot, au siège no 5 dé-

tenu par M. Eugène Gariépy et au siège no 6 occupé par M. Pierre-Célestin Côté. On ne sait pas encore ce que ces trois conseillers sortants feront. Pour le moment, il ne semble pas y avoir d'opposants.

Saint-Ferréol-les-Neiges

Le maire sortant de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, M. Robert Paquet n'a pas indiqué s'il sollicitera un renouvellement de son mandat. Par ailleurs, deux sièges de conseillers sont en jeu, ceux occupés par MM. Ross Gaudreault et Georges-Aimé Michel. Personne n'a encore indiqué ses intentions au sujet des prochaines élections municipales.

Saint-Tite-des-Caps

Il y aura mise en candidature à deux postes de conseillers, au siège no 4 actuellement oc-

cupé par M. Laurien Duchesne et au siège no 6 occupé par Mme Micheline Harvey. Mme Harvey a décidé de ne pas briguer les suffrages lors des élections le 2 novembre prochain. On ne connaît pas encore la décision de M. Duchesne et l'on ne leur connaît pas d'adversaires pour le moment.

Sainte-Famille (I.O.)

A la municipalité de Sainte-Famille sur l'île d'Orléans, les candidatures sont ouvertes à trois postes de conseillers. M. Florent Pouliot a décidé de ne plus briguer les suffrages. Il semble que M. Benoît Drouin se présentera pour combler ce poste. Le conseiller Jean-Claude Morncy a également décidé de ne plus se représenter et il serait remplacé par le candidat Ernest Labranche. Enfin, le conseiller Julien Marquis n'a pas encore fait

connaître ses intentions.

Sainte-Pétronille (I.O.)

La "nouvelle" municipalité de Sainte-Pétronille sur l'île d'Orléans, autrefois connue sous le nom de municipalité de Beauhieu verra une mise en candidature à trois postes de conseillers. Au siège no 1 présentement occupé par M. Gaston Dussault, au siège no 2 par M. Michel-G. Bourbeau et au siège no 3 par M. Guy Royer. Il a été impossible de connaître pour le moment, leur décision concernant un renouvellement de mandat. Personne n'a encore indiqué ses intentions au sujet des prochaines élections municipales.

Saint-Pierre (I.O.)

Il y aura mise en candidature pour combler les postes des conseil-

lers Jean-Claude Soucy au siège no 2, Yvan Côté au siège no 3 et Lorenzo Guérard au siège no 5. On ne connaît pas encore leur décision concernant un renouvellement de mandat et aucun adversaire n'a encore fait connaître son nom.

Saint-Laurent (I.O.)

Les trois conseillers sortants MM. Marc Boily, Léonce Plante et Fabien Toulouse n'ont pas encore fait connaître leur décision à savoir s'ils brigueront à nouveau les suffrages lors de l'élection du 2 novembre prochain à la municipalité de Saint-Laurent sur l'île d'Orléans. Pour le moment on ne leur connaît pas d'adversaires.

Saint-Jean (I.O.)

Le maire sortant de la municipalité de Saint-Jean sur l'île d'Orléans, M. Roland

Pensée du jour

— M. Gandhi, que pensez-vous de la civilisation occidentale?
— Je pense que ce serait une bonne idée!

RESTAURANT
LA SAUVAGERE
St-Jean-Christophe
839-7914

MOTEL METROPOLE
5225, boul. Métropolitain est (sortie 77) Montréal

9.00 PAR PERSONNE OCCUPATION DOUBLE
RESERVATIONS: (514) 322-8640

RESTAURANT CAFE
d'EUROPE

Les 10, 11 et le dimanche 12 octobre, le camion bigarade accompagné de pommes, dauphine et de petits oignons glacés. Ce plat sera précédé d'une quiche lorraine suivie d'une crème Du Barry. Le chariot des mille douceurs terminera ce repas. Café.

Le tout \$12.00
27, Ste-Angèle, Québec
692-3835

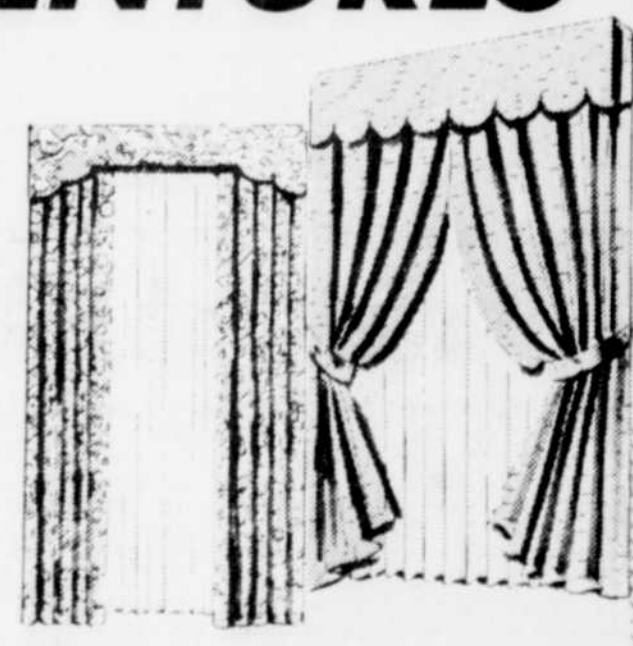


MG vêtements sport de prestige



MARIE GIROUX un monde d'élégance où sont alliés confort et raffinement.

Ouverture prochaine
Mail Complexe Centre Ville Ste-Foy
2600 Boul. Laurier, angle Jean Dequen




LA FOIRE

1•2•3•+

TENTURES

1. CONFECTION GRATUITE
2. TRINGLES GRATUITES
3. INSTALLATION GRATUITE
- + SERVICE DE DECORATION GRATUIT A DOMICILE



expansol

VOYEZ

AL aflamme INC.

PEINTURES & TAPIS

3148, CHEMIN ROYAL, GIFFARD — 661-8497

Lotbinière: enfouissement sanitaire c'est réglé

par **Anno-Marie VOISARD**

SAINTE-CIX — Bonne nouvelle pour les citoyens des 31 municipalités du comté de Lotbinière. Dès le prochain printemps, dans les rangs aussi bien que dans les villages, tout le monde devrait profiter d'un service d'enlèvement des ordures ménagères.

Selon les informations fournies par Maurice Faucher, maire de Joly et préfet du comté, il ne manque plus, en effet, que l'autorisation du ministre de l'Environnement, Marcel Léger, avant que le conseil de comté ne fasse l'acquisition d'un terrain d'enfouissement sanitaire.

Le site choisi, pour lequel les maires des 31 municipalités ont d'ailleurs donné leur accord, est situé dans le rang Pointe-du-Jour, à Saint-Flavien. Il s'agit d'un terrain de 54 acres, à trois quarts de mille environ de la transcanadienne entre Laurier-Station et Saint-Apollinaire, propriété de Jean-Paul Simoneau, de

Saint-Agapit. Une option d'achat au montant de \$20.000 est déjà signée.

Les anciens dépotoirs

Actuellement, chacune des municipalités, ou presque, a encore son dépotoir à ciel ouvert. Dans certains cas, à Val-Alain par exemple, deux municipalités utilisent le même dépotoir. Les ordures en provenance de Joly sont ainsi déversées à Val-Alain.

Dans les paroisses, la situation est plus rudimentaire encore. M. Faucher confirme que 30 pour 100 des familles établies dans les rangs ne bénéficient d'aucun service d'enlèvement des ordures. Chaque cultivateur a donc son propre dépotoir généralement aménagé au bout de sa terre. Pendant l'hiver, les déchets sont conservés tantôt dans un hangar ou dans la cuisine d'été, parfois dans la cave. À chaque printemps, quand le tracteur peut recommencer à circuler dans les champs, c'est le grand ménage.

Selon la loi de la qualité de l'environnement, les dépotoirs à ciel ouvert devraient tous être disparus depuis décembre 1979. Le comté de Lotbinière a cependant obtenu un délai à cause de la difficulté qu'on a eue à trouver un terrain qui réponde aux normes gouvernementales.

Des normes rigides

La terre de M. Simoneau est le quatrième site retenu jusqu'à ce jour, rappelle l'ingénieur-conseil, Léon Aubin, de chez Trotter, Aubin et Associés. Chargé du dossier depuis le début des recherches, il y a bientôt trois ans, M. Aubin précise que tous les sites précédents ont dû finalement être rejetés. L'un d'eux notamment était situé en zone agricole. La loi du zonage ne permettait pas qu'on aille plus avant dans le projet.

Le terrain choisi dans le rang Pointe-du-Jour est encore situé en zone verte. Cependant, les fonctionnaires du ministère de l'Environnement ont pris connaissance du projet. M. Faucher se dit assuré d'obtenir le feu vert. Ce n'est plus, dit-il, qu'une question de formalités.

Il faudra payer

M. Aubin travaille actuellement à la préparation de plans et devis d'exploitation du terrain. On passera encore aux demandes de soumissions. Le même contracteur pourra vraisemblablement se charger de l'enfouissement des déchets et de l'aménagement du terrain. Quant à la collecte et au transport des ordures, les mêmes contracteurs, dans les municipalités où le service existe déjà, continueront le travail.

Un tel projet implique évidemment des coûts. Sans préciser le montant, M. Faucher convient que les propriétaires, surtout ceux qui ne paient actuellement pour aucun ser-

vice, devront s'attendre à payer une taxe. Le préfet note par ailleurs que le coût sera le même pour tous. Que

les citoyens des municipalités éloignées se rassurent. Il ne leur en coûtera pas un sou de plus que ceux du

rang Pointe-du-Jour pour la cueillette, le transport et l'enfouissement des ordures ménagères.

A Saint-Raymond

Réunion des Plamondon

par **Isabelle JIMCHEREAU**

(collaboration spéciale) Jusqu'au 13 octobre, la grande famille des Plamondon célèbre son tricentenaire. En effet, les Plamondon, Plamondon, Plamadore, Plamondon... n'ont pas oublié qu'il y a 300 ans, leurs ancêtres Philippe Plamondon et Marguerite Clément s'épousaient à Laprairie, en banlieue de Montréal.

Accourus en grand nombre de la Colombie-Britannique, d'Alberta, d'Ontario, des Maritimes et des États-Unis, les cousins et cousines ont temporairement élu domicile à Québec et dans Portneuf, où ils participent depuis dimanche aux diverses activités "plamondoniennes" instaurées par le comité du tricentenaire.

Réunis dimanche soir à Saint-Raymond pour le lancement de la chanson du tricentenaire intitulée "Au cœur de mon arbre" et composée par Luc Plamondon, les Plamondon revenaient tout juste d'une visite à la colonie l'Oasis Notre-Dame du lac Simon, en banlieue de Saint-Léonard de Portneuf et fondée en 1924 par le père Jules Plamondon.

Ainsi, pour M. Elmer Plamondon, ex-maire du village de Plamondon situé à 200 km au nord-est d'Edmonton, en Alberta, ce premier contact avec Portneuf s'avère rassurant. "Le monde est avenant", dit-il, tandis que son voisin Abel Plamondon, fraîchement débarqué de Vancouver renchérit: "It's just like at home". Les 400 invités ont pu également faire connaissance avec le patriarce de Saint-Raymond, M. Jean Plamondon, petit-fils de Pierre Pla-

mondon, l'un des 3 fondateurs de Saint-Raymond en 1842. Cet ancien commerçant de chevaux, né à Saint-Raymond, il y a 92 ans mène une vie paisible et retirée à Saint-Raymond avec sa 2e femme, Suzanne, âgée de 81 ans et native de Portneuf ville. M. Plamondon est père de 3 enfants nés de sa première union, Marie, Louis et Luc, parolier bien connu.

D'autres festivités attendent les Plamondon au cours des prochains jours. Ainsi, aujourd'hui, ils effectuent une brève escale dans les églises de Neuville, Cap-Santé et Saint-Augustin pour se familiariser avec les oeuvres de leur ancêtre Antoine Plamondon avant de s'en re-

tourner à l'église Saint-Jean-Baptiste de Québec, où un concert sacré chanté par le ténor Guy Plamondon, accompagné par Augustine Plamondon-Smith, organiste, tous deux de Saint-Raymond, les y attend. Le clou de ce vaste déploiement sera sans aucun doute le grand-messe solennelle célébrée vers 13h, à l'église paroissiale de l'ancienne-Lorette et la représentation des Plamondon autour de l'autel en manquera pas d'être remarquable. Ces retrouvailles se termineront par le "plamondonnage" sur les terrains de l'université Laval ainsi que par un banquet d'honneur offert au pavillon Pollack.



Encore alerte malgré ses 92 ans, le patriarce de Saint-Raymond, Jean Plamondon, accompagné de sa femme Suzanne et de son fils Benoît, a tenu à saluer ses cousins, rassemblés dimanche soir à Saint-Raymond.

Colloque sur le bénévolat en milieu rural

par **Paul-Henri DROUIN**

LA GUADELOUPE — Un colloque sur le bénévolat en milieu rural réunissant des bénévoles oeuvrant dans les douze (12) paroisses couvertes par le CLSC de La Guadeloupe, aura lieu, dans cette localité, mercredi le 29 octobre prochain.

C'est ce qu'a fait savoir, hier, au SOLEIL, M. Jean-Guy Paquet, du CLSC de La Guadeloupe, au terme de la première assemblée générale de l'Association bénévoles des Cantons Inc.

Incorporee depuis le 17 septembre dernier, l'Association bénévoles des Cantons Inc. a pour but de permettre aux différents groupes et comités de bénévoles du territoire concerné de composer à l'intérieur d'une structure permanente favorisant la continuité de leur action volontaire et de leur fournir tous les renseignements requis pour un fonctionnement efficace.

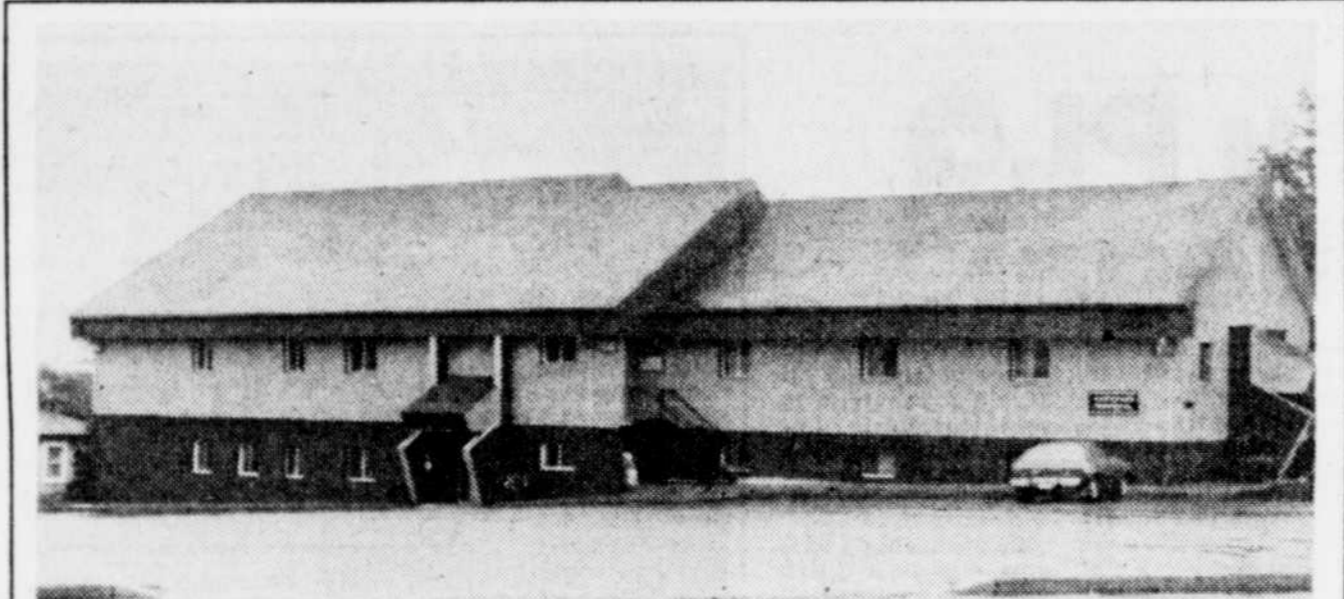
Parmi les services courants rendus par les bénévoles qui oeuvrent dans les paroisses du territoire desservi par le CLSC de La Guadeloupe, on retrouve entre autres les visites d'amitié, l'écoute téléphonique, le gardiennage et différentes activités de dépannage et de support.

On a aussi appris qu'en 1980-1981, chaque comité de bénévoles poursuivra ses activités habituelles et apportera une attention spéciale à la mise sur pied de services de repas à domicile là où le besoin est exprimé et les ressources le permettent.

Pour ses activités en 1980-1981, l'Association bénévoles des Cantons Inc. doit bénéficier d'une subvention de \$4.000 du CRSSS et devant être répartie entre les comités de bénévoles existants et qui pourraient être formés au niveau de chacune

des paroisses du territoire desservi par le CLSC de La Guadeloupe.

Les administrateurs de cet organisme régional qu'est l'Association bénévoles des Cantons Inc. sont: Mmes Marcelle Gendron et Laurette Paradis, de Lambton; Mmes Georgette Roy et Pierrette Lehoux, de Saint-Daniel; Mmes Rose Dubord et Lucienne Beaudoin, de La Guadeloupe; Mme Guy Lessard, de Courcelles; M. Raymond Gendron et Mme Laurette Morin, de Saint-Sébastien.



Carrefour municipal

PORTNEUF-STATION — Le Carrefour municipal de Portneuf-Station rénové dans le cadre d'un programme PACEM de \$85.000, était officiellement inauguré dimanche, le 5 octobre. La bâtisse datant de 1923 abrite aujourd'hui la salle du conseil municipal, les locaux de l'âge d'or et des Fermières, ainsi que les bureaux du Syndicat national des travailleurs des pâtes et papiers de Portneuf-Station et de la caisse d'économie. Tout près d'un demi-million auront été également investis dans l'aménagement du garage municipal achevé en novembre 1979 et muni d'un nouvel équipement comportant 2 camions lourds et une souffeuse à neige.

Assistés sociaux invités à protester contre les coupures

par **Denis GAUTHIER**

(Collaboration spéciale)

LA MALBAIE — Les coupures de prestations, imposées par le ministère des Affaires sociales (MAS) pour tenter de récupérer des sommes dues par certains assistés sociaux, constituent un geste unilatéral auquel ils doivent s'opposer.

C'est ce qu'ont soutenu, en conférence de presse, les représentants du Centre des services sociaux, du

Bureau de l'aide juridique et de l'Association des familles monoparentales de Charlevoix. Ils ont uni leurs voix pour dénoncer le geste du MAS et inviter les assistés sociaux, victimes de pareilles coupures, à s'opposer en prenant des procédures.

Selon Me Alain Dumas, du bureau de l'aide juridique, les assistés sociaux ne devraient pas signer la formule de remboursement volontaire que le ministère leur a envoyée avec leur dernier chèque, "c'est du chantage. On demande aux prestataires de signer la formule sinon, à compter du 1er janvier, leurs chèques seront amputés de \$25 par mois. On les assimile à des fraudeurs", déclarait-il.

Les trois organismes ont été unanimes à recommander aux prestataires de commu-

iquer avec le bureau de l'aide juridique pour ouvrir un dossier et entreprendre des procédures d'appel auprès de la Commission des affaires sociales.

D'autres mouvements du même genre se sont dessinés dans plusieurs régions du Québec. Me Dumas estime que la force des assistés sociaux, c'est leur nombre et que, s'ils agissent en masse, ils ont des chances de remporter leur point.

Pour Danielle Séguin, du Centre des services sociaux, ces coupures de prestations obligent les assistés sociaux à diminuer d'autant les sommes allouées à la nourriture le seul élément compressible de leur budget. "Des études ont déjà démontré que les montants alloués à titre d'aide sociale sont en deca du seuil de la pauvreté", a-t-elle expliqué.

C'EST LA QUINZAINE DU QUINZE CHEZ CTR

RABAIS DE **15%** PENDANT **15 JOURS**

Sur le prix marqué de tous les **pneus à neige*** achetés et posés entre le 1^{er} et le 18 octobre inclusivement. Évitez la cohue et profitez de cette aubaine pré-hiver. **Pose gratuite.**



SERVICE DE PNEUS CTR LTÉE
BRIDGESTONE • FIRESTONE • MICHELIN

Inter Union

500, GRANDE-ALLÉE EST, SUITE 405
QUÉBEC G1R 2K2 - TEL.: 529-1381

SOCIÉTÉ DE RENCONTRES
POUR PERSONNES SEULES



Un problème moderne: la solitude au milieu des autres

La vie trépidante d'aujourd'hui réduit votre disponibilité. Les frustrations se multiplient à vos côtés: manque de travail et à ceux que vous aimez. Les rencontres de dissonances, de cohabitation superficielles et souvent trop souvent à des aventures sans lendemain.

Du aller pour enfin rencontrer l'être idéal? C'est pour résoudre un problème moderne que nous avons fondé INTER UNION, pour aider à se trouver ceux qui peuvent se joindre, s'entendre, se comprendre, AIMER ET ÊTRE AIMÉS.

INTER UNION est une SOCIÉTÉ reconnue pour sa tenue morale, sa discrétion à toute épreuve et son efficacité.

Tous les âges, professions et toute région sont représentés chez INTER UNION.

Venez en toute simplicité consulter un de nos conseillers.

SERVICE PERSONNALISÉ ET CONFIDENTIEL

Ouvert du lundi au vendredi de 12h30 à 20h30

RENSEIGNEZ-VOUS DES AUJOURD'HUI

Nom: _____ Age: _____ Tél.: _____

Profession: _____

Statut: Célibataire Divorcé Veuf(ve)

Adresse: _____ Ville: _____

Code postal: _____

529-1381

Saguenay-Lac-Saint-Jean Bas-du-Fluve



*Pneus pour voiture de tourisme seulement

128, av. St-Sacrement, Qué. 681-0511/681-6258
2585, boul. Henri-Bourassa, Qué. 525-6141

8655, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg 627-0940 • Place Fleur de Lys 529-4111

DÉGÈS ET AVIS DIVERS

705 AVIS DE DÉGÈS

BEGIN (Juliette Blais) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 8 octobre 1980, à l'âge de 80 ans, est décédée dame Juliette Blais, épouse de feu Albert Begin. Elle demeurait au 43 Christ-Roi, Lévis. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 octobre 1980, à 10h. Départ de Gilbert & Turgeon Ltée 269 rue St-Georges à 9h45 pour l'église de Christ-Roi et de là au cimetière Mont-Marie. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Armand Begin (Marie-Paule Lepage), M. Roger Begin, Miles Laurette et Lorraine Begin, M. et Mme Marc Emmond (Gisèle), M. et Mme Jacques Chabot (Rolande), M. et Mme Jean-Claude Begin (Nicole Rivier), M. et Mme Lucien Begin (Nicole Gagné); frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Louis-Henri Blais, M. Edouard Blais, Mme Laurier Blais, M. Omer Begin, Robert Begin, M. Victor Begin, Miles Marie et Cécile Begin, plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines.

BILODEAU (Léopold)

A l'hôpital de l'Enfant-Jésus le 8 octobre 1980, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Léopold Bilodeau, gérant général à la compagnie Les Coffrages C.C.C. Ltée, époux de dame Juliette Cloutier. Il demeurait au 1042, de la Rivière, Cap-Rouge. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 octobre à 11h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 1025, route de l'Église Ste-Foy à 10h45 pour l'église St-Félix de Cap-Rouge et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Gérard Robitaille (Claudette), M. et Mme Robert Blais (Nicole), M. et Mme Richard Bilodeau (Denise), M. et Mme André Roy (France), M. et Mme Claude Boivin (Pauline), M. et Mme Roger Leclerc (Ginette), M. et Mme Jean Lessard (Renée); son frère, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Paul-Emile Bilodeau (Ghislain Ouellet), M. Alfred Bilodeau, M. et Mme Ludger Bilodeau (Yolande), M. et Mme Marcel Bilodeau (Gisèle), Mme Cécile Bilodeau, Mme Gaby Bilodeau, Mme Jeannine Bilodeau, Mme Rosa Bilodeau, M. Robert Leveillé, M. et Mme Georges Verrault (Marcelle), M. et Mme Roméo Cloutier (Gemma), M. Albert Cloutier, M. et Mme Gloria Cloutier (Françoise), M. et Mme Raymond Cloutier (Madeleine), M. et Mme Emile Bergeron (Thérèse), Mlle Gergette Cloutier, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux, nièces et de nombreux amis. Pour renseignements: 529-3371.

DESJARDINS (Léopold) — A l'Institut de cardiologie de Montréal, est décédé Léopold Desjardins, autrefois de Rivière-du-Loup, époux de dame Pauline Lafond, de 71 ans, Verdun, Montréal. Les funérailles auront lieu samedi à 14 heures. Départ du salon funéraire J.A. Dallaire à 4005 Verdun à 13h45 pour l'église de Notre-Dame des Sept Douleurs Verdun, et de là au cimetière de Joliette. Il laisse ses enfants Jacques, Lorraine, Sylvain, Carmen et Gilles Desjardins, sa belle-mère Mme Arthur Lafond, ses frères sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Marc Desjardins de Laval, M. et Mme Roch Desjardins de St-Hubert, Marthe Desjardins de Québec, Camille Desjardins de Québec, M. et Mme Ronald Dumais de Rivière-du-Loup, M. et Mme Claude L'Heureux de Montréal, M. Ronald McDonald (Nicole Lafond) de Joliette, M. et Mme René Lafond, M. et Mme Léopold Lafond, M. et Mme Michel Lafond.

GODBOUT (Blanche Pichette) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 7 octobre 1980, à l'âge de 66 ans, est décédée M. Jean-Marie Jacques, employé du CN, époux de dame Rita Roy. Il demeurait au 35 Bossuet, Lévis. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 octobre, à 11h. Départ du funérarium Claude Marcoux Ltée 6 rue Perreault Lévis à 10h45 pour l'église Christ-Roi et de là au cimetière Mont-Marie. Lévis. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: Lorraine, Jean-Claude, M. et Mme André Garant (Jacqueline), Armande, M. et Mme Odilon Jacques (Nicole Fauchon), M. et Mme Robert Jacques (Rolande Sirois), M. et Mme Marcel Patry (Henriette), M. et Mme Ronald Jacques (Marlène Dumont), Odette, Mario, Ses petits-enfants: Mario, Michel, Bruno, Linda, Donald, Nancy, Sylvain, Christian, Karine, Sébastien. Ses sœurs: Mme Charles-Aimé Turgeon (Jeannette), M. et Mme Raymond Bergeron (Gilberte), ses beaux-frères et ses belles-sœurs: Mme Adonia Roy, Mme Claire Roy, M. et Mme Paul Bailargeon, M. Maurice Roy, M. et Mme Jean-Paul Laporte, M. et Mme Emile Montminy ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

CORRIVEAU (Julienne) — Au Foyer Blanc Sommet le 8 octobre 1980 à l'âge de 89 ans est décédée Mlle Julienne Corriveau, fille de feu Edmond Corriveau et de feu dame Enselmie Lamarre. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 octobre à 15 heures. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 1025, route de l'Église Ste-Foy pour l'église St-Vallier de Bellechasse et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil sa sœur et son beau-frère, M. le Colonel et Mme L.A. Gagnon, ses neveux et nièces, M. et Mme René Corriveau, M. et Mme René Bourzault (François), Mme Marcelle Lamy, Mme Rachel Archambault, M. Germain Corriveau, M. et Mme Benoit Corriveau, Paul-A. Louise et Christine Archambault. Pour renseignements: 529-3371.

DECHENE (Bernadette Bernier) — A Québec, le 7 octobre 1980, à l'âge de 77 ans, est décédée dame Bernadette Bernier, épouse de feu Aimé Miville. Elle demeurait au 350 ch. Ste-Foy. Elle ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 octobre, à 10h30 en l'église Notre-Dame du Chemin et de là au crématorium.

DELISLE (Cécile Jobin) — A Québec, le 6 octobre 1980, à l'âge de 77 ans et 5 mois, est décédée dame Cécile Jobin, épouse de feu Oscar Delisle. Elle demeurait sur la rue Lejeune. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 octobre à 14h. Départ de la Coop Funéraire de l'Anse à 13h40 pour l'église de Stadacona et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Louis-Henri Blais, M. Edouard Blais, Mme Laurier Blais, M. Omer Begin, Robert Begin, M. Victor Begin, Miles Marie et Cécile Begin, plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines.

DECHENE (Bernadette Bernier) — A Québec, le 7 octobre 1980, à l'âge de 77 ans, est décédée dame Bernadette Bernier, épouse de feu Aimé Miville. Elle demeurait au 350 ch. Ste-Foy. Elle ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 octobre, à 10h30 en l'église Notre-Dame du Chemin et de là au crématorium.

GAGNON (Armoza Fecteau) — Au Foyer Paroissial Ste-Hénédine, le 8 octobre 1980, à l'âge de 81 ans, est décédée subitement dame Armoza Fecteau, épouse de feu M. Joseph Gagnon. Elle demeurait au Foyer Paroissial de Ste-Hénédine. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 octobre, à 10h. Départ du salon funéraire de la salle municipale de Ste-Hénédine, 111 rue Principale, à 9h45, sous la direction de Gonzague Valois et Fils Enr. pour l'église de Ste-Hénédine, et inhumation au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Odilon Fecteau, de Floride, Mme Lévis Laflamme (Rosa), Mme Joseph Fecteau (Lucienne Bisson), M. et Mme Adéodat Fecteau (Hélène Bernier), M. et Mme Wilfrid Bisson (Allanda), M. et Mme Jean-Paul Latulippe (Marianne), M. et Mme Onida Fecteau (Cécile Nadeau), Mme Wilfrid Fecteau (Françoise Vézina), Mlle Angeline Fecteau, M. et Mme Lorenzo Fecteau (Lucienne Paquet), M. et Mme René Fecteau (Gisèle Marceau), Mme Amazélie Gagnon-Giguère, M. et Mme Alphonse Gagnon (Eugénie Boucher), M. et Mme Polydore Gagnon (Laura Drouin), M. et Mme Albert Gagnon (Thérèse Roy), Mme Alyre Gagnon (Juliette Bilodeau), M. Joseph Veer, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

HUOT (Hélène) — A Québec, le 8 octobre 1980, à l'âge de 53 ans, est décédée Mlle Hélène Huot, fille de feu M. Eugène Huot et de feu dame Hélène Doiron. Elle demeurait dans la paroisse St-Esprit. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 octobre 1980, à 10h. Départ Coop funéraire de l'Anse 280 8e Rue à 9h50 pour l'église St-Esprit et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Rosaire Letarte (Noëlla), M. et Mme Guy Huot (Lisette Roy), M. et Mme Jean-Claude Fontaine (Louise), M. et Mme Raymond Huot (Monique Dusseault), M. et Mme Normand Lévesque (Rachelle), Mlle Jeannine, Simone et Ghislaine Huot et Marc Huot, MM. Roland, Roger et Gilles Huot, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

JACQUES (Jean-Marie) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 7 octobre 1980, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Jean-Marie Jacques, employé du CN, époux de dame Rita Roy. Il demeurait au 35 Bossuet, Lévis. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 octobre, à 11h. Départ du funérarium Claude Marcoux Ltée 6 rue Perreault Lévis à 10h45 pour l'église Christ-Roi et de là au cimetière Mont-Marie. Lévis. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: Lorraine, Jean-Claude, M. et Mme André Garant (Jacqueline), Armande, M. et Mme Odilon Jacques (Nicole Fauchon), M. et Mme Robert Jacques (Rolande Sirois), M. et Mme Marcel Patry (Henriette), M. et Mme Ronald Jacques (Marlène Dumont), Odette, Mario, Ses petits-enfants: Mario, Michel, Bruno, Linda, Donald, Nancy, Sylvain, Christian, Karine, Sébastien. Ses sœurs: Mme Charles-Aimé Turgeon (Jeannette), M. et Mme Raymond Bergeron (Gilberte), ses beaux-frères et ses belles-sœurs: Mme Adonia Roy, Mme Claire Roy, M. et Mme Paul Bailargeon, M. Maurice Roy, M. et Mme Jean-Paul Laporte, M. et Mme Emile Montminy ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

MATTE (Henri) — A Québec, le 8 octobre 1980, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Henri Matte fils de feu M. Eugène Matte et de feu dame Amanda Laperrrière. Il demeurait au 60 boulevard Notre-Dame, Pont-Rouge. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 octobre à 14h. Départ de la résidence funéraire L. Leclerc & Fils Ltée 247 du Pont ouest Pont-Rouge à 13h45 pour l'église Ste-Jeanne et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, sa sœur et son beau-frère: M. et Mme Marcel Lortie (Marie-Ange Matte), son neveu et sa nièce, ainsi que M. Roger Roberge.

POULIN (Jean-Guy) — A Québec, le 6 octobre 1980 à l'âge de 45 ans est décédé M. Jean Guy Poulin, époux de dame Pierrette Fitzback. Il demeurait au 516 Ste-Thérèse. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 octobre à 14 heures. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 535, des Oblats à 13h45 pour l'église St-Sauveur et de là au crématorium Lépine-Cloutier Ltée. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants Lynda, Yves, sa mère Mme Adrienne Poulin, ses beaux-parents M. et Mme Charles-Eugène Fitzback, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, M. et Mme Edgar Morin (Jeanne Mance), M. et Mme Charles Eugène Philibert (Marcienne), M. et Mme Michel Poulin (Madeleine Tremblay), M. et Mme Julien Poulin (François), M. et Mme Jean

LEMELIN (Madone Kelly) — A Québec, le 8 octobre 1980, à l'âge de 89 ans, est décédée M. Joseph Lemelin, ex-surintendant des éleveurs à grain de Québec, époux de feu Florida Dumontier. Il demeurait au 646 Christophe-Colomb ouest. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10h. A la demande du défunt le corps ne sera pas exposé. Un service sera célébré en l'église Saint-Joseph et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Roger Lemelin, M. et Mme André Lemelin, M. Armand Lemelin, M. et Mme Fernand Lemelin, Mme Thérèse Lemelin, M. et Mme René Lemelin, M. et Mme Jean Lemelin; ses frères et sœurs: M. Adéodat Lemelin, M. et Mme Henri Lemelin, Mme Mairide Turgeon; plusieurs petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines. Direction des funérailles confiée à Sylvio Marceau Inc., 224 ouest, Saint-Vallier.

MARTINEAU (Sr Céline) — A l'Hôpital du St-Sacrement, Québec, le 8 octobre 1980, à l'âge de 74 ans est décédée Sr Céline Martineau (Sr Luciana) après 54 ans de vie religieuse. Elle était la fille de Achille Martineau et de Céline Samson de Ste-Agathe de Lotbinière, tous deux décédés. La dépouille mortelle est exposée au salon de la maison Générale et les funérailles auront lieu vendredi le 10 octobre à 14h30 en la chapelle de la communauté à 2655, rue Le Pelletier, Beauport, et l'inhumation se fera au cimetière de la communauté à Notre-Dame-de-l'Espérance, Beauport, Québec, sous la direction de la maison Lépine-Cloutier Ltée. Elle laisse dans le deuil en plus des membres de sa famille religieuse, Mme Urbain Mercier de Ste-Agathe de Lotbinière, Mme Sarto Laliberté de Beauport, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Pour renseignements: 529-3371.

LEMELIN (Madone Kelly) — A Québec, le 8 octobre 1980, à l'âge de 89 ans, est décédée M. Joseph Lemelin, ex-surintendant des éleveurs à grain de Québec, époux de feu Florida Dumontier. Il demeurait au 646 Christophe-Colomb ouest. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10h. A la demande du défunt le corps ne sera pas exposé. Un service sera célébré en l'église Saint-Joseph et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Roger Lemelin, M. et Mme André Lemelin, M. Armand Lemelin, M. et Mme Fernand Lemelin, Mme Thérèse Lemelin, M. et Mme René Lemelin, M. et Mme Jean Lemelin; ses frères et sœurs: M. Adéodat Lemelin, M. et Mme Henri Lemelin, Mme Mairide Turgeon; plusieurs petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines. Direction des funérailles confiée à Sylvio Marceau Inc., 224 ouest, Saint-Vallier.

ROBITAILLE (Charles-Edouard) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 7 octobre 1980, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Charles-Edouard Robitaille, époux de dame Gertrude Berubé. Il demeurait au 52 Capitaine-Bernier, Lévis. Les funérailles auront lieu vendredi, le 10 octobre 1980, à 14h. Départ du funérarium Claude Marcoux Ltée 96 de la Fabrique St-Romuald, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, son gendre et sa belle-fille, M. et Mme Claude Robitaille (Rita Racine), M. et Mme Jean-Charles Leclerc (Francine), ses petits-enfants: Caroline Geneviève, Mathieu Leclerc; ses frères, ses belles-sœurs: M. et Mme Jean-Marie Robitaille (Gaby Beaulieu), M. et Mme Joseph Robitaille (Simone Couture), M. et Mme Alban Robitaille (Madeleine Plante); ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Laurette Bergeron, M. et Mme Lorenzo Bérubé, M. et Mme Antonio Tremblay, M. et Mme Roland Bérubé, M. et Mme Roger Bérubé, M. et Mme Paul-Emile Robitaille (Francine Bernier), M. Louis-Marie Bérubé, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

ROBITAILLE (Charles-Edouard) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 7 octobre 1980, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Charles-Edouard Robitaille, époux de dame Gertrude Berubé. Il demeurait au 52 Capitaine-Bernier, Lévis. Les funérailles auront lieu vendredi, le 10 octobre 1980, à 14h. Départ du funérarium Claude Marcoux Ltée 96 de la Fabrique St-Romuald, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, son gendre et sa belle-fille, M. et Mme Claude Robitaille (Rita Racine), M. et Mme Jean-Charles Leclerc (Francine), ses petits-enfants: Caroline Geneviève, Mathieu Leclerc; ses frères, ses belles-sœurs: M. et Mme Jean-Marie Robitaille (Gaby Beaulieu), M. et Mme Joseph Robitaille (Simone Couture), M. et Mme Alban Robitaille (Madeleine Plante); ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Laurette Bergeron, M. et Mme Lorenzo Bérubé, M. et Mme Antonio Tremblay, M. et Mme Roland Bérubé, M. et Mme Roger Bérubé, M. et Mme Paul-Emile Robitaille (Francine Bernier), M. Louis-Marie Bérubé, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

ROBITAILLE (Soeur Emérentienne, Soeur St-Urbain) — A la résidence des sœurs de la Congrégation Notre-Dame de Beauport, le 7 octobre 1980, à l'âge de 82 ans, est décédée Soeur Emérentienne Robitaille (Soeur St-Urbain), elle demeurait au 11 rue du Couvent, Beauport. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 octobre à 10h. Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc. 738, av. Royale Beauport à 9h45 pour l'église de la Nativité de Beauport et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil outre les membres de sa communauté, ses neveux et nièces. La dépouille mortelle sera exposée jeudi à 14h. Le salon sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Pour renseignements: 661-9223.

TESSIER (Paul-Armand) — A Québec, le 8 octobre 1980, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Henri Matte fils de feu M. Eugène Matte et de feu dame Amanda Laperrrière. Il demeurait au 60 boulevard Notre-Dame, Pont-Rouge. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 octobre à 14h. Départ de la résidence funéraire L. Leclerc & Fils Ltée 247 du Pont ouest Pont-Rouge à 13h45 pour l'église Ste-Jeanne et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, sa sœur et son beau-frère: M. et Mme Marcel Lortie (Marie-Ange Matte), son neveu et sa nièce, ainsi que M. Roger Roberge.

POULIN (Jean-Guy) — A Québec, le 6 octobre 1980 à l'âge de 45 ans est décédé M. Jean Guy Poulin, époux de dame Pierrette Fitzback. Il demeurait au 516 Ste-Thérèse. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 octobre à 14 heures. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 535, des Oblats à 13h45 pour l'église St-Sauveur et de là au crématorium Lépine-Cloutier Ltée. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants Lynda, Yves, sa mère Mme Adrienne Poulin, ses beaux-parents M. et Mme Charles-Eugène Fitzback, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, M. et Mme Edgar Morin (Jeanne Mance), M. et Mme Charles Eugène Philibert (Marcienne), M. et Mme Michel Poulin (Madeleine Tremblay), M. et Mme Julien Poulin (François), M. et Mme Jean

LEMELIN (Madone Kelly) — A Québec, le 8 octobre 1980, à l'âge de 89 ans, est décédée M. Joseph Lemelin, ex-surintendant des éleveurs à grain de Québec, époux de feu Florida Dumontier. Il demeurait au 646 Christophe-Colomb ouest. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10h. A la demande du défunt le corps ne sera pas exposé. Un service sera célébré en l'église Saint-Joseph et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Roger Lemelin, M. et Mme André Lemelin, M. Armand Lemelin, M. et Mme Fernand Lemelin, Mme Thérèse Lemelin, M. et Mme René Lemelin, M. et Mme Jean Lemelin; ses frères et sœurs: M. Adéodat Lemelin, M. et Mme Henri Lemelin, Mme Mairide Turgeon; plusieurs petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines. Direction des funérailles confiée à Sylvio Marceau Inc., 224 ouest, Saint-Vallier.

MARTINEAU (Sr Céline) — A l'Hôpital du St-Sacrement, Québec, le 8 octobre 1980, à l'âge de 74 ans est décédée Sr Céline Martineau (Sr Luciana) après 54 ans de vie religieuse. Elle était la fille de Achille Martineau et de Céline Samson de Ste-Agathe de Lotbinière, tous deux décédés. La dépouille mortelle est exposée au salon de la maison Générale et les funérailles auront lieu vendredi le 10 octobre à 14h30 en la chapelle de la communauté à 2655, rue Le Pelletier, Beauport, et l'inhumation se fera au cimetière de la communauté à Notre-Dame-de-l'Espérance, Beauport, Québec, sous la direction de la maison Lépine-Cloutier Ltée. Elle laisse dans le deuil en plus des membres de sa famille religieuse, Mme Urbain Mercier de Ste-Agathe de Lotbinière, Mme Sarto Laliberté de Beauport, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Pour renseignements: 529-3371.

LEMELIN (Madone Kelly) — A Québec, le 8 octobre 1980, à l'âge de 89 ans, est décédée M. Joseph Lemelin, ex-surintendant des éleveurs à grain de Québec, époux de feu Florida Dumontier. Il demeurait au 646 Christophe-Colomb ouest. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10h. A la demande du défunt le corps ne sera pas exposé. Un service sera célébré en l'église Saint-Joseph et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Roger Lemelin, M. et Mme André Lemelin, M. Armand Lemelin, M. et Mme Fernand Lemelin, Mme Thérèse Lemelin, M. et Mme René Lemelin, M. et Mme Jean Lemelin; ses frères et sœurs: M. Adéodat Lemelin, M. et Mme Henri Lemelin, Mme Mairide Turgeon; plusieurs petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines. Direction des funérailles confiée à Sylvio Marceau Inc., 224 ouest, Saint-Vallier.

CLAUDE FITZBACK (Micheline Galland), M. et Mme Roméo Trudel (Gisèle Fitzback), M. et Mme Jean-Guy Fitzback (Simone Lemay), M. Jean Louis Fitzback, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Pour renseignements: 529-3371.

ROBITAILLE (Charles-Edouard) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 7 octobre 1980, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Charles-Edouard Robitaille, époux de dame Gertrude Berubé. Il demeurait au 52 Capitaine-Bernier, Lévis. Les funérailles auront lieu vendredi, le 10 octobre 1980, à 14h. Départ du funérarium Claude Marcoux Ltée 96 de la Fabrique St-Romuald, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, son gendre et sa belle-fille, M. et Mme Claude Robitaille (Rita Racine), M. et Mme Jean-Charles Leclerc (Francine), ses petits-enfants: Caroline Geneviève, Mathieu Leclerc; ses frères, ses belles-sœurs: M. et Mme Jean-Marie Robitaille (Gaby Beaulieu), M. et Mme Joseph Robitaille (Simone Couture), M. et Mme Alban Robitaille (Madeleine Plante); ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Laurette Bergeron, M. et Mme Lorenzo Bérubé, M. et Mme Antonio Tremblay, M. et Mme Roland Bérubé, M. et Mme Roger Bérubé, M. et Mme Paul-Emile Robitaille (Francine Bernier), M. Louis-Marie Bérubé, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

ROBITAILLE (Charles-Edouard) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 7 octobre 1980, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Charles-Edouard Robitaille, époux de dame Gertrude Berubé. Il demeurait au 52 Capitaine-Bernier, Lévis. Les funérailles auront lieu vendredi, le 10 octobre 1980, à 14h. Départ du funérarium Claude Marcoux Ltée 96 de la Fabrique St-Romuald, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, son gendre et sa belle-fille, M. et Mme Claude Robitaille (Rita Racine), M. et Mme Jean-Charles Leclerc (Francine), ses petits-enfants: Caroline Geneviève, Mathieu Leclerc; ses frères, ses belles-sœurs: M. et Mme Jean-Marie Robitaille (Gaby Beaulieu), M. et Mme Joseph Robitaille (Simone Couture), M. et Mme Alban Robitaille (Madeleine Plante); ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Laurette Bergeron, M. et Mme Lorenzo Bérubé, M. et Mme Antonio Tremblay, M. et Mme Roland Bérubé, M. et Mme Roger Bérubé, M. et Mme Paul-Emile Robitaille (Francine Bernier), M. Louis-Marie Bérubé, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

ROBITAILLE (Soeur Emérentienne, Soeur St-Urbain) — A la résidence des sœurs de la Congrégation Notre-Dame de Beauport, le 7 octobre 1980, à l'âge de 82 ans, est décédée Soeur Emérentienne Robitaille (Soeur St-Urbain), elle demeurait au 11 rue du Couvent, Beauport. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 octobre à 10h. Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc. 738, av. Royale Beauport à 9h45 pour l'église de la Nativité de Beauport et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil outre les membres de sa communauté, ses neveux et nièces. La dépouille mortelle sera exposée jeudi à 14h. Le salon sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Pour renseignements: 661-9223.

TESSIER (Paul-Armand) — A Québec, le 8 octobre 1980, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Henri Matte fils de feu M. Eugène Matte et de feu dame Amanda Laperrrière. Il demeurait au 60 boulevard Notre-Dame, Pont-Rouge. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 octobre à 14h. Départ de la résidence funéraire L. Leclerc & Fils Ltée 247 du Pont ouest Pont-Rouge à 13h45 pour l'église Ste-Jeanne et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, sa sœur et son beau-frère: M. et Mme Marcel Lortie (Marie-Ange Matte), son neveu et sa nièce, ainsi que M. Roger Roberge.

POULIN (Jean-Guy) — A Québec, le 6 octobre 1980 à l'âge de 45 ans est décédé M. Jean Guy Poulin, époux de dame Pierrette Fitzback. Il demeurait au 516 Ste-Thérèse. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 octobre à 14 heures. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 535, des Oblats à 13h45 pour l'église St-Sauveur et de là au crématorium Lépine-Cloutier Ltée. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants Lynda, Yves, sa mère Mme Adrienne Poulin, ses beaux-parents M. et Mme Charles-Eugène Fitzback, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, M. et Mme Edgar Morin (Jeanne Mance), M. et Mme Charles Eugène Philibert (Marcienne), M. et Mme Michel Poulin (Madeleine Tremblay), M. et Mme Julien Poulin (François), M. et Mme Jean

LEMELIN (Madone Kelly) — A Québec, le 8 octobre 1980, à l'âge de 89 ans, est décédée M. Joseph Lemelin, ex-surintendant des éleveurs à grain de Québec, époux de feu Florida Dumontier. Il demeurait au 646 Christophe-Colomb ouest. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10h. A la demande du défunt le corps ne sera pas exposé. Un service sera célébré en l'église Saint-Joseph et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Roger Lemelin, M. et Mme André Lemelin, M. Armand Lemelin, M. et Mme Fernand Lemelin, Mme Thérèse Lemelin, M. et Mme René Lemelin, M. et Mme Jean Lemelin; ses frères et sœurs: M. Adéodat Lemelin, M. et Mme Henri Lemelin, Mme Mairide Turgeon; plusieurs petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines. Direction des funérailles confiée à Sylvio Marceau Inc., 224 ouest, Saint-Vallier.

MARTINEAU (Sr Céline) — A l'Hôpital du St-Sacrement, Québec, le 8 octobre 1980, à l'âge de 74 ans est décédée Sr Céline Martineau (Sr Luciana) après 54 ans de vie religieuse. Elle était la fille de Achille Martineau et de Céline Samson de Ste-Agathe de Lotbinière, tous deux décédés. La dépouille mortelle est exposée au salon de la maison Générale et les funérailles auront lieu vendredi le 10 octobre à 14h30 en la chapelle de la communauté à 2655, rue Le Pelletier, Beauport, et l'inhumation se fera au cimetière de la communauté à Notre-Dame-de-l'Espérance, Beauport, Québec, sous la direction de la maison Lépine-Cloutier Ltée. Elle laisse dans le deuil en plus des membres de sa famille religieuse, Mme Urbain Mercier de Ste-Agathe de Lotbinière, Mme Sarto Laliberté de Beauport, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Pour renseignements: 529-3371.

LEMELIN (Madone Kelly) — A Québec, le 8 octobre 1980, à l'âge de 89 ans, est décédée M. Joseph Lemelin, ex-surintendant des éleveurs à grain de Québec, époux de feu Florida Dumontier. Il demeurait au 646 Christophe-Colomb ouest. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10h. A la demande du défunt le corps ne sera pas exposé. Un service sera célébré en l'église Saint-Joseph et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Roger Lemelin, M. et Mme André Lemelin, M. Armand Lemelin, M. et Mme Fernand Lemelin, Mme Thérèse Lemelin, M. et Mme René Lemelin, M. et Mme Jean Lemelin; ses frères et sœurs: M. Adéodat Lemelin, M. et Mme Henri Lemelin, Mme Mairide Turgeon; plusieurs petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines. Direction des funérailles confiée à Sylvio Marceau Inc., 224 ouest, Saint-Vallier.

ROBITAILLE (Charles-Edouard) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 7 octobre 1980, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Charles-Edouard Robitaille, époux de dame Gertrude Berubé. Il demeurait au 52 Capitaine-Bernier, Lévis. Les funérailles auront lieu vendredi, le 10 octobre 1980, à 14h. Départ du funérarium Claude Marcoux Ltée 96 de la Fabrique St-Romuald, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, son gendre et sa belle-fille, M. et Mme Claude Robitaille (Rita Racine), M. et Mme Jean-Charles Leclerc (Francine), ses petits-enfants: Caroline Geneviève, Mathieu Leclerc; ses frères, ses belles-sœurs: M. et Mme Jean-Marie Robitaille (Gaby Beaulieu), M. et Mme Joseph Robitaille (Simone Couture), M. et Mme Alban Robitaille (Madeleine Plante); ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Laurette Bergeron, M. et Mme Lorenzo Bérubé, M. et Mme Antonio Tremblay, M. et Mme Roland Bérubé, M. et Mme Roger Bérubé, M. et Mme Paul-Emile Robitaille (Francine Bernier), M. Louis-Marie Bérubé, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

ROBITAILLE (Charles-Edouard) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 7 octobre 1980, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Charles-Edouard Robitaille, époux de dame Gertrude Berubé. Il demeurait au 52 Capitaine-Bernier, Lévis. Les funérailles auront lieu vendredi, le 10 octobre 1980, à 14h. Départ du funérarium Claude Marcoux Ltée 96 de la Fabrique St-Romuald, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, son gendre et sa belle-fille, M. et Mme Claude Robitaille (Rita Racine), M. et Mme Jean-Charles Leclerc (Francine), ses petits-enfants: Caroline Geneviève, Mathieu Leclerc; ses frères, ses belles-sœurs: M. et Mme Jean-Marie Robitaille (Gaby Beaulieu), M. et Mme Joseph Robitaille (Simone Couture), M. et Mme Alban Robitaille (Madeleine Plante); ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Laurette Bergeron, M. et Mme Lorenzo Bérubé, M. et Mme Antonio Tremblay, M. et Mme Roland Bérubé, M. et Mme Roger Bérubé, M. et Mme Paul-Emile Robitaille (Francine Bernier), M. Louis-Marie Bérubé, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

ROBITAILLE (Charles-Edouard) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 7 octobre 1980, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Charles-Edouard Robitaille, époux de dame Gertrude Berubé. Il demeurait au 52 Capitaine-Bernier, Lévis. Les funérailles auront lieu vendredi, le 10 octobre 1980, à 14h. Départ du funérarium Claude Marcoux Ltée 96 de la Fabrique St-Romuald, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, son gendre et sa belle-fille, M. et Mme Claude Robitaille (Rita Racine), M. et Mme Jean-Charles Leclerc (Francine), ses petits-enfants: Caroline Geneviève, Mathieu Leclerc; ses frères, ses belles-sœurs: M. et Mme Jean-Marie Robitaille (Gaby Beaulieu), M. et Mme Joseph Robitaille (Simone Couture), M. et Mme Alban Robitaille (Madeleine Plante); ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Laurette Bergeron, M. et Mme Lorenzo Bérubé, M. et Mme Antonio Tremblay, M. et Mme Roland Bérubé, M. et Mme Roger Bérubé, M. et Mme Paul-Emile Robitaille (Francine Bernier), M. Louis-Marie Bérubé, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

ROBITAILLE (Charles-Edouard) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 7 octobre 1980, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Charles-Edouard Robitaille, époux de dame Gertrude Berubé. Il demeurait au 52 Capitaine-Bernier, Lévis. Les funérailles auront lieu vendredi, le 10 octobre 1980, à 14h. Départ du funérarium Claude Marcoux Ltée 96 de la Fabrique St-Romuald, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, son gendre et sa belle-fille, M. et Mme Claude Robitaille (Rita Racine), M. et Mme Jean-Charles Leclerc (Francine), ses petits-enfants: Caroline Geneviève, Mathieu Leclerc; ses frères, ses belles-sœurs: M. et Mme Jean-Marie Robitaille (Gaby Beaulieu), M. et Mme Joseph Robitaille (Simone Couture), M. et Mme Alban Robitaille (Madeleine Plante); ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Laurette Bergeron, M. et Mme Lorenzo Bérubé, M. et Mme Antonio Tremblay, M. et Mme Roland Bérubé, M. et Mme Roger Bérubé, M. et Mme Paul-Emile Robitaille (Francine Bernier), M. Louis-Marie Bérubé, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

ROBITAILLE (Charles-Edouard) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 7 octobre 1980, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Charles-Edouard Robitaille, époux de dame Gertrude Berubé. Il demeurait au 52 Capitaine-Bernier, Lévis. Les funérailles auront lieu vendredi, le 10 octobre 1980, à 14h. Départ du funérarium Claude Marcoux Ltée 96 de la Fabrique St-Romuald, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, son gendre et sa belle-fille, M. et Mme Claude Robitaille (Rita Racine), M. et Mme Jean-Charles Leclerc (Francine), ses petits-enfants: Caroline Geneviève, Mathieu Leclerc; ses frères, ses belles-sœurs: M. et Mme Jean-Marie Robitaille (Gaby Be

en bref

Nouveau conseiller

SAINT-ROMUALD — M. Nelson Bouffard a été élu sans opposition au poste de conseiller municipal du secteur numéro 6 à Saint-Romuald. Il fut le seul à présenter sa candidature, dimanche dernier, pour succéder à M. Gaston Rivest, qui avait démissionné en août dernier. M. Bouffard est âgé de 37 ans et occupe un emploi de conseiller technique en relation de travail. Le mandat qu'il complète à l'hôtel de ville de Saint-Romuald se terminera en octobre 1982, en même temps que celui des autres membres de ce conseil municipal.

La condition physique

LEVIS — Les Caisses populaires de Lévis, Lauzon, Bienville, Christ-Roi, Pintendre et Saint-David ont uni leurs efforts pour marquer de façon originale le début de la semaine des caisses populaires. Le 12 octobre, avec la collaboration de Kino-Québec, des courses de participation, de 1, 5 et 10 kilomètres, auront lieu dans les rues de Lévis, à compter de 13h30. Le rendez-vous des citoyens qui veulent participer sera à l'école polyvalente de Lévis, au coin de la côte du Passage et de la rue des Commandeurs. Des prix seront décernés au hasard.

La Caisse de Lévis aura, durant toute la semaine, des représentants de Kino-Québec, qui feront passer des tests pour évaluer la condition physique des gens. Chacun recevra un carnet d'évaluation et pourra prendre toute la documentation qu'il voudra concernant la bonne condition physique.

Donneurs de sang

LEVIS — Environ 200 donneurs sont attendus pour une collecte de sang que l'équipe mobile de la Société canadienne de la Croix-rouge fera aux Galeries Chagnon, à Lévis, le 16 octobre. Le président du comité d'organisation, M. Jacques Martel a déjà mobilisé une vingtaine de bénévoles. Cette collecte sera sous le patronage de la Jeune Chambre de Lévis-Lauzon. Les donneurs seront accueillis dans le mail principal du centre commercial, de 14h à 16h30 et de 18h à 20h30, jeudi prochain.

Activité au patro

LEVIS — Le patro de Lévis, la plus ancienne oeuvre des loisirs sur la rive sud de Québec, est toujours débordant d'activité. Parmi les quelque 450 bénévoles qui collaborent au maintien de cette oeuvre, figurent évidemment plusieurs dames. Le comité féminin y travaille depuis quinze ans; son but est justement d'aider le patro en recueillant des fonds par des événements à caractère culturel. Samedi soir, le 11 octobre, ce comité accueillera Michel Louvain pour un spectacle qui sera présenté en première à l'auditorium du collège de Lévis. Les billets sont en vente dès maintenant. Pour réservation, 837-4195. Michel Louvain présentera ensuite le même spectacle à Place des

Arts, à Montréal, puis au Grand Théâtre de Québec. 9 musiciens, 2 choristes et 6 danseurs viendront avec lui à Lévis.

Ski de fond

SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME — Le club de ski de fond de Saint-Jean-Chrysostome est déjà à l'oeuvre, en voulant surtout améliorer les sentiers qui ont été aménagés l'an dernier près de la rivière Etchemin. Le travail déjà accompli est exemplaire et la collaboration continue de façon formidable, grâce à l'accueil d'Yvon Beaulieu devenu coordonnateur chez les bénévoles dont le nombre grossit encore à chaque semaine. Les sentiers, qui étaient déjà très beaux, attireront sûrement beaucoup de visiteurs, dès que la neige arrivera.

Chambre de commerce

LEVIS — La Chambre de commerce de Lévis tient sa campagne de recrutement ce mois-ci. L'effort sera cependant accentué durant la période du 20 au 24 octobre, à fait savoir le président de la campagne, M. Alain Lapointe. L'organisme compte maintenant 250 membres et l'objectif de recrutement a été fixé à 75. Des visites industrielles, des diners-conférences et plusieurs autres activités sont au programme de l'année. Les personnes qui veulent rejoindre M. Lapointe peuvent communiquer par téléphone au numéro 833-7541.



65e anniversaire de mariage

M. et Mme Noël Chamberland (Adélaïde Bard), âgés respectivement de 85 et 83 ans, de Rivière-Québec, ont célébré ces jours derniers dans l'intimité familiale leur 65e anniversaire de mariage. De cette union remontant au 10 août 1915, à Saint-Pacôme, le vénérable couple résidant toujours à la maison paternelle a donné naissance à neuf enfants. Leur descendance directe compte 28 petits-enfants et 27 arrière-petits-enfants. Pendant sa vie active, M. Chamberland a été agriculteur puis employé de chemin de fer.

Exposition de gravures inuit à la maison Louise-Carrier

par Gilles PEPIN

LEVIS — Le Centre d'art de la ville de Lévis sera débordant d'activité dans les jours qui viennent.

L'ancien presbytère de la rue Wolfe, appelé maintenant maison Louise-Carrier, sera d'abord le lieu d'une exposition de gravures inuit, à compter de 19h, le 10 octobre. Jusqu'au soir du 26 octobre. Les heures d'ouverture: de 14h à 17h et de 19h à 22h.

Il s'agit de l'exposition de gravures inuit de Cape Dorset, qui est tenue en collaboration avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

On sait que c'est à la fin des années 50 que les artistes de la région de Cape Dorset commandèrent des recherches dans le domaine de la gravure. Cape Dorset était encore une très petite localité. La majorité des familles inuit vivaient alors en camp le long de la côte sud-ouest de Baifin, ne venant au village que pour affaires ou pour soins médicaux.

Une conversation fortuite, entre M. Oshooweatook Ipellie, artiste et chasseur, et M. James Houston, artiste et administrateur du gouvernement, a été l'étincelle de départ.

M. Houston a, en effet, décrit à M. Oshooweatook comment encre les lignes incisées dans une défense de morse puis imprimer l'ensemble à plusieurs reprises sur du papier. La nouvelle se répandit très vite et, bientôt, un petit groupe essaya d'associer ce procédé aux autres méthodes d'impression — estampes au pochoir, presses typographiques, gravures sur pierre. Cette dernière technique si connue est devenue la spécialité des graveurs de Cape Dorset.

Conférences et contes

A l'occasion de cette exposition, il y aura, le mardi 14 octobre à 20h, à la maison Louise-Carrier, une conférence de Louis-Jacques Dorais du département d'Anthropologie de l'université Laval. La conférence portera sur "La culture inuit des terres de l'est".

Aussi, les 15, 21 et 22 octobre, encore à la maison Louise-Carrier, à 20h, il y aura projection de contes inuit produits par l'Office national du film. Il n'y aura aucun prix d'entrée.

"Chers nous autres"

La jeune troupe de théâtre professionnel, Le Théâtre Repère, présentera sa deuxième pièce, intitulée "Chers nous autres", du 14 au 19 octobre inclusivement, dans l'ancienne église anglicane de la rue Wolfe. Le prix d'entrée sera de \$5 pour l'adulte et de \$3 pour l'étudiant.

Ce spectacle est une réalisation de tous les membres du Théâtre Repère: Camil Bergeron, Denis Bernard, Jacques Lessard, Michel Nadeau, Jacqueline Patry et Irène Roy, comme comédiens; Bernard Bonnier et Caroline Lepage comme musiciens et, en plus, Luce Pelletier à la scénographie, André Jean qui a écrit plusieurs des textes, et enfin Louise Lefebvre à la régie.

"Chers nous autres", selon ces réalisateurs, c'est une rencontre avec les gens d'ici, à travers leur quotidien, depuis le début du siècle jusqu'à nos jours; c'est un grand album de famille, où l'on se regarde avec plaisir, avec tristesse, avec amour; c'est un vaste regard affectueux sur nous-mêmes; c'est un hommage à tous nous autres; c'est un spectacle qui se veut un reflet de l'âme québécoise.



La maison Louise-Carrier

Sur la Rive-Sud, simulations d'incendies pour mieux prévenir

par Gilles PEPIN

SAINT-ROMUALD — Pour souligner la Semaine de la prévention des incendies, les sapeurs-pompiers de huit municipalités du territoire ouest de la Rive-Sud préparent de l'activité à grand déploiement pour cette fin de semaine-ci.

Samedi et dimanche prochains, la population de Saint-Romuald, Saint-Jean-Chrysostome, Charny, Breakeyville, Saint-Lambert, Bernières, Saint-Rédempteur, Saint-Nicolas et Saint-Etienne sera fortement sensibilisée aux besoins de la prévention dans le domaine des incendies.

M. Claude Bouchard, directeur par interim à Saint-Romuald, ainsi que MM. Daniel Duquet et Florian Cantin sont responsables de la réalisation du programme, tandis que M. Jean-Marc Labrecque, de l'équipe de Bernières-Saint-Rédempteur, s'occupe de la publicité.

Samedi après-midi, à la suite d'une séance de formation théorique, au centre communautaire de la rue du Sault à Saint-Romuald, les res-

pensables rencontreront les gens de la presse, à 16h45.

A 19h30, samedi soir, il y aura extinction d'un feu de pétrole et d'hydrocarbure au quai de l'usine de filtration, à Saint-Romuald, par l'équipe d'Ultramar.

A 20h15, tout le groupe de pompiers simulera un incendie majeur à l'hôtel-motel Britannia, sur la route 132 à Saint-Romuald. Sauvetage, participation des ambulanciers et des équipes d'urgence de la Protection civile, autant d'activités que dirigeront conjointement les divers directeurs en collaboration avec M. Claude Cazes, de la Direction générale de la prévention des incendies au ministère des Affaires municipales du Québec. Un gros équipement sera utilisé pour l'extinction simulée.

Dimanche matin, à compter de 9h, une vingtaine de véhicules d'urgence défilent dans diverses rues de toutes ces municipalités regroupées dans le service d'entraide intermunicipal. Le défilé partira du

centre commercial à Saint-Jean-Chrysostome pour arriver à l'église de Saint-Romuald vers 11h45. La cérémonie religieuse sera suivie d'un buffet dans la salle du collège du Sacré-Coeur.

A 13h30, débuteront enfin des

olympiades. Les membres de toutes les brigades participeront à des compétitions sportives et à divers exercices, au centre récréatif Chaudière-Etchemin, soit à l'aréna de Saint-Romuald. Des trophées seront décernés à 17h.

Le NPD prépare sa lutte dans Lévis

LEVIS — Même si la date des élections partielles dans la circonscription fédérale de Lévis n'a pas encore été annoncée par le premier ministre Trudeau, il n'en reste pas moins que le candidat du Nouveau Parti démocratique (NPD), M.

Daniel Vachon se prépare activement en vue de ce prochain scrutin.

Le chef du NPD-Québec, M. Jean-Denis Lavigne a indiqué, hier, au SOLEIL, que les néo-démocrates s'affairaient à mettre en place toutes les structures électorales en vue de ces élections partielles. "On va mener une bonne lutte dans Lévis", a-t-il précisé.

On sait qu'une élection partielle sera tenue à la suite de la démission, le 30 août dernier, du député libéral, M. Raynald Guay qui siège maintenant au tribunal antidumping.

Lors des élections de février dernier, le NPD s'était classé au deuxième rang loin, tou-

fois, du député libéral sortant, M. Guay avait amassé 34.495 voix tandis que M. Vachon du NPD se classait deuxième avec 6.711 voix.



Le Soleil, Jacques Deschênes
M. Daniel VACHON

C'EST LA QUINZAINE DU QUINZE CHEZ CTR



RABAIS DE 15% PENDANT 15 JOURS

Sur le prix marqué de tous les pneus à neige* achetés et posés entre le 1^{er} et le 18 octobre inclusivement. Évitez la cohue et profitez de cette aubaine pré-hiver. Pose gratuite.



SERVICE DE PNEUS CTR LTÉE
BRIDGESTONE • FIRESTONE • MICHELIN

128, av. St-Sacrement, Qué. 681-0511/681-6258
2585, boul. Henri-Bourassa, Qué. 525-6141
8655, boul. Henri-Bourassa, Châteauguay, 627-0940 • Place Fleur de Lys, 529-4111

Inter Union
580, GRANDE-ALLÉE EST, SUITE 405
QUÉBEC G1R 2K2 - TEL.: 529-1381

SOCIÉTÉ DE RENCONTRES POUR PERSONNES SEULES

Un problème moderne: la solitude au milieu des autres

La vie trépidante d'aujourd'hui réduit votre disponibilité. Vos fréquentations se limitent à vos compagnons de travail et à ceux que vous côtoyez. Les rencontres de discothèques, de cocktail sont superficielles et moment trop souvent à des aventures sans lendemain.

Qu'attendez-vous pour rencontrer l'être idéal?

C'est pour résoudre un problème moderne que nous avons fondé INTER UNION, pour aider à se trouver celui qui peut se joindre à l'effort, se comprendre, AIMER ET ÊTRE AIMÉ.

INTER UNION est une SOCIÉTÉ reconnue pour sa loyauté morale, sa discrétion et toute servante et son efficacité.

Tous les âges, professions et toute région sont représentés chez INTER UNION.

Venez en toute simplicité consulter un de nos conseillers.

SERVICE PERSONNALISÉ ET CONFIDENTIEL

Ouvert du lundi au vendredi de 12h30 à 20h30
RENSEIGNEZ-VOUS DES AUJOURD'HUI

Nom: _____ Âge: _____ Tél.: _____
Profession: _____
Statut: Célibataire _____ Divorcé _____ Veuf(ve) _____
Adresse: _____ Ville: _____
Code postal: _____

529-1381
Saguenay-Lac-Saint-Jean Bas-du-Fleuve

DÉGÈS ET AVIS DIVERS

R-I-II

nous sympathisons à votre deuil. LE SOLEIL

705 AVIS DE DÉCÈS

BEGIN (Juliette Blais) - A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 8 octobre 1980, à l'âge de 80 ans, est décédée dame Juliette Blais, épouse de feu Albert Bégin. Elle demeurait au 43 Christ-Roi, Lévis. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 octobre 1980, à 10h. Départ de: Gilbert & Turgeon Ltée 269 rue St-Georges à 9h45 pour l'église de Christ-Roi et de là au cimetière Mont-Marie. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Armand Bégin (Marie-Paule Lepage), M. Roger Bégin, Miles Laurette et Lorraine Bégin, M. et Mme Marc Emmond (Gisèle), M. et Mme Jacques Chabot (Rolande), M. et Mme Jean-Claude Bégin (Nicole Rivierin), M. et Mme Lucien Bégin (Nicole Gagné), frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Louis-Henri Blais, M. Edouard Blais, M. Maurice Blais, M. Omer Bégin, Robert Bégin, M. Victor Bégin, Miles Marie et Cécile Bégin, plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines. 631066

BILODEAU (Léopold)



A l'hôpital de l'Enfant-Jésus le 8 octobre 1980, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Léopold Bilodeau, gérant général à la compagnie Les Coffrages C.C.C. Ltée, époux de dame Juliette Cloutier. Il demeurait au 1042, de la Rivière, Cap-Rouge. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 octobre à 11h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 1025, route de l'Église St-Foy à 10h45 pour l'église St-Félix de Cap-Rouge et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Gérard Robitaille (Claudette), M. et Mme Robert Blais (Nicole), M. et Mme Richard Bilodeau (Denise), M. et Mme André Roy (France), M. et Mme Claude Boivin (Pauline), M. et Mme Roger Leclerc (Ginette), M. et Mme Jean Lessard (Renée); son frère, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Paul-Emile Bilodeau (Ghislaine Ouellet), M. Alfred Bilodeau, M. et Mme Ludger Bilodeau (Yolande), M. et Mme Marcel Bilodeau (Gisèle), Mme Cécile Bilodeau, Mme Gaby Bilodeau, Mme Jeannine Bilodeau, Mme Rosa Bilodeau, M. Robert Léveillé, M. et Mme Georges Verrault (Marcelle), M. et Mme Roméo Cloutier (Gemma), M. Albert Cloutier (François), M. et Mme Raymond Cloutier (Madeleine), M. et Mme Emile Bergeron (Thérèse), Mlle Georgette Cloutier, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux, nièces et de nombreux amis. Pour renseignements: 529-3371. 630671

CORRIVEAU (Julienne)

Au Foyer Blanc Sommet le 8 octobre 1980 à l'âge de 89 ans est décédée Mlle Julienne Corriveau, fille de feu Edmond Corriveau et de feu dame Enselmie Lamarre. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 octobre à 15 heures. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 1025, route de l'Église St-Foy pour l'église St-Vallier de Bellechasse et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil sa sœur et son beau-frère, M. le Colonel et Mme L. A. Gagnon, ses neveux et nièces, M. et Mme René Bourgault (François), Mme Marcelle Lamy, Mme Rachel Archambault, M. Germain Corriveau, M. et Mme Benoit Corriveau, M. et Mme Jean-Pierre Corriveau, Paul-A. Louise et Christine Archambault. Pour renseignements: 529-3371. 630623

DECHENE (Bernadette Bernier)

A Québec, le 7 octobre 1980, à l'âge de 77 ans, est décédée dame Bernadette Bernier, épouse de feu Aimé Milville. Elle demeurait au 350 ch. Ste-Foy. Elle ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 octobre, à 10h30 en l'église Notre-Dame du Chemin et de là au crématorium. Lépine-Cloutier Ltée Elle laisse dans le deuil sa belle-sœur Mme Maurice Bernier (Lucienne Guimond) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Compenser l'envoi de fleurs par un don à la Société canadienne du cancer, 575 boul. St-Cyrille ouest, Québec. Pour renseignements: 529-3371. 630533

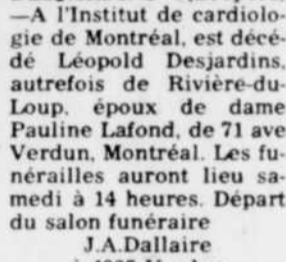
DELISLE (Cécile Jobin)

A Québec, le 6 octobre 1980, à l'âge de 77 ans et 5 mois, est décédée dame Cécile Jobin, épouse de feu Oscar Delisle. Elle demeurait sur la rue Lejeune. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 octobre à 14h. Départ de la Coop Funéraire de l'Anse 290, Bème Rue à 13h40 pour l'église de Stadacona et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Louis-Henri Blais, M. Edouard Blais, M. Maurice Blais, M. Omer Bégin, Robert Bégin, M. Victor Bégin, Miles Marie et Cécile Bégin, plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines. 631066

DESJARDINS (Léopold)

A l'Institut de cardiologie de Montréal, est décédé Léopold Desjardins, autrefois de Rivière-du-Loup, époux de dame Pauline Lafond, de 71 ans, Verdun, Montréal. Les funérailles auront lieu samedi à 14 heures. Départ du salon funéraire J.A. Dallaire à 4005 Verdun à 13h45 pour l'église de Notre-Dame des Sept Douleurs Verdun, et de là au cimetière de Joliette. Elle laisse ses enfants Jacques, Lorraine, Sylvain, Carmen et Gilles Desjardins, sa belle-mère Mme Arthur Lafond, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Marc Desjardins de Laval, M. et Mme Roch Desjardins de St-Hubert, Marthe Desjardins de Québec, Camille Desjardins de Québec, M. et Mme Ronald Dumais de Rivière-du-Loup, M. et Mme Claude L'Heureux de Montréal, Mme Ronald McDonald (Nicole Lafond) de Joliette, M. et Mme René Lafond, M. et Mme Léopold Lafond, M. et Mme Michel Lafond. 630676

GODBOUT (Blanche Pichette)



A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 7 octobre 1980, à l'âge de 66 ans, est décédée M. Jean-Marie Jacques, employé du CN, époux de dame Rita Roy. Il demeurait au 35 Bossuet, Lévis. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 octobre, à 11h. Départ du funérarium Claude Marcoux Ltée 6 rue Perreault Lévis à 10h45 pour l'église Christ-Roi et de là au cimetière Mont-Marie. Lévis. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: Lorraine, Jean-Claude, M. et Mme André Garant (Jacqueline), Amanda, M. et Mme Odilon Jacques (Nicole Fauchon), M. et Mme Robert Jacques (Rolande Siros), M. et Mme Marcel Patry (Henriette), M. et Mme Ronald Jacques (Marlene Dumont), Odette, Mario. Ses petits-enfants: Mario, Michel, Bruno, Linda, Donald, Nancy, Sylvain, Christian, Karine, Sébastien. Ses sœurs: Mme Charles-Aimé Turgeon (Jeannette), M. et Mme Raymond Bergeron (Gilberte), ses beaux-frères et ses belles-sœurs: Mme Adonia Roy, Mme Claire Roy, M. et Mme Paul Baillargeon, M. Maurice Roy, M. et Mme Jean-Paul Laporte, M. et Mme Emile Montminy ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. 630680

LEMELIN (Madone Kelly)



A l'hôpital Laval, le 7 octobre 1980, à l'âge de 62 ans, est décédée dame Madone Kelly, épouse de M. Robert Lemelin sr. Elle demeurait au 4142

GAGNON (Armoza Fecteau)

Au Foyer Paroissial Ste-Hénédine, le 8 octobre 1980, à l'âge de 81 ans, est décédée subitement dame Armoza Fecteau, épouse de feu M. Joseph Gagnon. Elle demeurait au Foyer Paroissial de Ste-Hénédine. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 octobre, à 10h. Départ du salon funéraire de la salle municipale de Ste-Hénédine, 111 rue Principale, à 9h45, sous la direction de Gonzague Valois et Fils Enr. pour l'église de Ste-Hénédine, et inhumation au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Odilon Fecteau, de Floride, Mme Lévis Laflamme (Rosa), Mme Joseph Fecteau (Lucienne Bisson), M. et Mme Adéola Fecteau (Hélène Bernier), M. et Mme Wilfrid Bisson (Allanda), M. et Mme Jean-Paul Latulippe (Marianne), M. et Mme Onida Fecteau (Cécile Nadeau), Mlle Wilfrid Fecteau (Françoise Véronne), Mlle Angéline Fecteau, M. et Mme Lorenzo Fecteau (Lucienne Paquet), M. et Mme René Fecteau (Gisèle Marceau), Mme Amazelle Gagnon, Giguère, M. et Mme Alphonse Gagnon (Eugénie Boucher), M. et Mme Polydore Gagnon (Laura Drouin), M. et Mme Alphonse Gagnon (Thérèse Roy), Mme Alyre Gagnon (Joliette Bilodeau), M. Joseph Veer, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. 900661

HUOT (Hélène)

À Québec, le 8 octobre 1980, à l'âge de 53 ans, est décédée Mlle Hélène Huot, fille de feu M. Eugène Huot et de feu dame Hélène Doiron. Elle demeurait dans la paroisse St-Esprit. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 octobre 1980, à 10h. Départ Coop funéraire de l'Anse 280 8e Rue à 9h50 pour l'église St-Esprit et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Rosaire Letarte (Noëlla), M. et Mme Guy Huot (Lisette Roy), M. et Mme Jean-Claude Fontaine (Louise), M. et Mme Raymond Huot (Monique Dusseau), M. et Mme Normand Lessard (Rachelle), Mlle Jeannine, Simone et Ghislaine Huot et Marc Huot, MM. Roland, Roger et Gilles Huot, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 630676

JACQUES (Jean-Marie)

A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 7 octobre 1980, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Jean-Marie Jacques, employé du CN, époux de dame Rita Roy. Il demeurait au 35 Bossuet, Lévis. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 octobre, à 11h. Départ du funérarium Claude Marcoux Ltée 6 rue Perreault Lévis à 10h45 pour l'église Christ-Roi et de là au cimetière Mont-Marie. Lévis. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: Lorraine, Jean-Claude, M. et Mme André Garant (Jacqueline), Amanda, M. et Mme Odilon Jacques (Nicole Fauchon), M. et Mme Robert Jacques (Rolande Siros), M. et Mme Marcel Patry (Henriette), M. et Mme Ronald Jacques (Marlene Dumont), Odette, Mario. Ses petits-enfants: Mario, Michel, Bruno, Linda, Donald, Nancy, Sylvain, Christian, Karine, Sébastien. Ses sœurs: Mme Charles-Aimé Turgeon (Jeannette), M. et Mme Raymond Bergeron (Gilberte), ses beaux-frères et ses belles-sœurs: Mme Adonia Roy, Mme Claire Roy, M. et Mme Paul Baillargeon, M. Maurice Roy, M. et Mme Jean-Paul Laporte, M. et Mme Emile Montminy ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. 630680

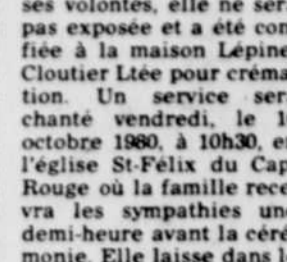
MATTE (Henri)

À Québec, le 8 octobre 1980, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Henri Matte fils de feu M. Eugène Matte et de feu dame Amanda Laperrière. Il demeurait au 60 boulevard Notre-Dame, Pont-Rouge. Les funérailles auront lieu, samedi, le 11 octobre à 14h. Départ de la résidence funéraire L. Leclerc & Fils Ltée 247 du Pont ouest Pont-Rouge à 13h45 pour l'église Ste-Jeanne et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, sa sœur et son beau-frère: M. et Mme Marcel Lortie (Marie-Ange Matte), son neveu et sa nièce, ainsi que M. Roger Roberge. 630686

POULIN (Jean-Guy)

À Québec, le 6 octobre 1980 à l'âge de 45 ans est décédé M. Jean Guy Poulin, époux de dame Pierrette Fitzback. Il demeurait au 516 Ste-Thérèse. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 octobre à 14 heures. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 535, des Oblats à 13h45 pour l'église St-Sauveur et de là au crématorium. Lépine-Cloutier Ltée. Elle laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants Lynda, Yves, sa mère Mme Adrienne Poulin, ses beaux-parents M. et Mme Charles-Eugène Fitzback, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, M. et Mme Edgar Morin (Jeanne Mance), M. et Mme Charles Eugène Philibert (Marcienne), M. et Mme Michel Poulin (Madeleine Tremblay), M. et Mme Julien Poulin (François), M. et Mme Jean

ROBITAILLE (Charles-Edouard)



A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 7 octobre 1980, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Charles-Edouard Robitaille, époux de dame Gertrude Berubé. Il demeurait au 52 Capitaine Bernier, Lévis. Les funérailles auront lieu vendredi, le 10 octobre 1980, à 14h. Départ du funérarium Claude Marcoux Ltée 96 de la Fabrique St-Romuald à 13h45 pour l'église St-Romuald, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, son gendre et sa belle-fille, M. et Mme Claude Robitaille (Rita Racine), M. et Mme Jean-Charles Leclerc (Francine), ses petits-enfants: Caroline, Geneviève, Mathieu Leclerc; ses frères, ses belles-sœurs: M. et Mme Jean-Marie Robitaille (Gaby Beaulieu), M. et Mme Joseph Robitaille (Simone Couture), M. et Mme Alban Robitaille (Madeleine Plante); ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Laurette Bergeron, M. et Mme Antonio Tremblay, M. et Mme Roland Berubé, M. et Mme Roger Berubé, M. et Mme Paul-Emile Robitaille (Francine Bernier), M. Louis-Marie Berubé, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. 630684

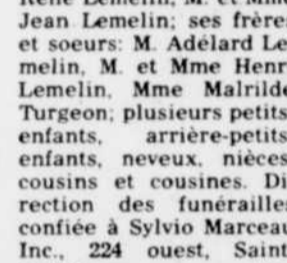
ROBITAILLE (Charles-Edouard)

A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 7 octobre 1980, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Charles-Edouard Robitaille, époux de dame Gertrude Berubé. Il demeurait au 52 Capitaine Bernier, Lévis. Les funérailles auront lieu vendredi, le 10 octobre 1980, à 14h. Départ du funérarium Claude Marcoux Ltée 96 de la Fabrique St-Romuald à 13h45 pour l'église St-Romuald, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, son gendre et sa belle-fille, M. et Mme Claude Robitaille (Rita Racine), M. et Mme Jean-Charles Leclerc (Francine), ses petits-enfants: Caroline, Geneviève, Mathieu Leclerc; ses frères, ses belles-sœurs: M. et Mme Jean-Marie Robitaille (Gaby Beaulieu), M. et Mme Joseph Robitaille (Simone Couture), M. et Mme Alban Robitaille (Madeleine Plante); ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Laurette Bergeron, M. et Mme Antonio Tremblay, M. et Mme Roland Berubé, M. et Mme Roger Berubé, M. et Mme Paul-Emile Robitaille (Francine Bernier), M. Louis-Marie Berubé, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. 630684

ROBITAILLE (Soeur Emérentienne)

Soeur Emérentienne, Soeur St-Urbain) - A la résidence des sœurs de la Congrégation Notre-Dame de Beauport, le 7 octobre 1980, à l'âge de 82 ans, est décédée Soeur Emérentienne Robitaille (Soeur St-Urbain), elle demeurait au 11 rue du Couvent, Beauport. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 octobre à 10h. Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc. 738, av. Royale Beauport à 9h45, pour l'église de la Nativité de Beauport et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil outre les membres de sa communauté, ses neveux et nièces. La dépouille mortelle sera exposée jeudi à 14h. Le salon sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Pour renseignements: 661-9223. 630684

TESSIER (Paul-Armand)



Au CHUL, Ste-Foy, le 7 octobre 1980, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Paul-Armand Tessier, époux de dame Carmel Perron. Il demeurait au 1246, boul. Dussault, Ste-Marc-des-Carrières. Les funérailles auront lieu samedi le 11 octobre 1980, à 14h, en l'église St-Alban. A la demande du défunt, il ne sera pas exposé et a été confié à la résidence funéraire Guy Denis Ltée Ste-Marc-des-Carrières pour crémation, et de là au cimetière St-Alban, c'est Portneuf. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Louise (Mme Jean-Claude Duval), Françoise (Mme Jacques Naud), Hélène et son ami Jean-François Villeneuve, Pascale, Yvan, quatre petits-enfants: Magalie, Pierre-Olivier, Marie-Hélène Duval, Marie-Noëlle Naud, ainsi que ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, 630696

TOUSIGNANT (Emilie)

A Fortierville, le 7 octobre 1980, à l'âge de 76 ans et 5 mois, est décédée M. Emilie Tousignant, époux de dame Marie-Blanche Neault. Il demeurait à Fortierville. Les funérailles auront lieu samedi, 11 octobre, à 11h. Départ de la salle paroissiale à Fortierville et de là au cimetière paroissial. La direction des funérailles a été confiée à L. Gaston Gaudet Inc. Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, M. Clément Tousignant, M. et Mme Gattien Tousignant, M. et Mme Marcel Demers (Pierrette), M. et Mme Clément Demers (Noëlla), M. et Mme Réjean Tousignant, M. et Mme Yves Tousignant, ainsi que plusieurs frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines. 630694

TOUSIGNANT (Emilie)

A Fortierville, le 7 octobre 1980, à l'âge de 76 ans et 5 mois, est décédée M. Emilie Tousignant, époux de dame Marie-Blanche Neault. Il demeurait à Fortierville. Les funérailles auront lieu samedi, 11 octobre, à 11h. Départ de la salle paroissiale à Fortierville et de là au cimetière paroissial. La direction des funérailles a été confiée à L. Gaston Gaudet Inc. Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, M. Clément Tousignant, M. et Mme Gattien Tousignant, M. et Mme Marcel Demers (Pierrette), M. et Mme Clément Demers (Noëlla), M. et Mme Réjean Tousignant, M. et Mme Yves Tousignant, ainsi que plusieurs frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines. 630694

TOUSIGNANT (Emilie)

A Fortierville, le 7 octobre 1980, à l'âge de 76 ans et 5 mois, est décédée M. Emilie Tousignant, époux de dame Marie-Blanche Neault. Il demeurait à Fortierville. Les funérailles auront lieu samedi, 11 octobre, à 11h. Départ de la salle paroissiale à Fortierville et de là au cimetière paroissial. La direction des funérailles a été confiée à L. Gaston Gaudet Inc. Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, M. Clément Tousignant, M. et Mme Gattien Tousignant, M. et Mme Marcel Demers (Pierrette), M. et Mme Clément Demers (Noëlla), M. et Mme Réjean Tousignant, M. et Mme Yves Tousignant, ainsi que plusieurs frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines. 630694

TOUSIGNANT (Emilie)

A Fortierville, le 7 octobre 1980, à l'âge de 76 ans et 5 mois, est décédée M. Emilie Tousignant, époux de dame Marie-Blanche Neault. Il demeurait à Fortierville. Les funérailles auront lieu samedi, 11 octobre, à 11h. Départ de la salle paroissiale à Fortierville et de là au cimetière paroissial. La direction des funérailles a été confiée à L. Gaston Gaudet Inc. Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, M. Clément Tousignant, M. et Mme Gattien Tousignant, M. et Mme Marcel Demers (Pierrette), M. et Mme Clément Demers (Noëlla), M. et Mme Réjean Tousignant, M. et Mme Yves Tousignant, ainsi que plusieurs frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines. 630694

TOUSIGNANT (Emilie)

A Fortierville, le 7 octobre 1980, à l'âge de 76 ans et 5 mois, est décédée M. Emilie Tousignant, époux de dame Marie-Blanche Neault. Il demeurait à Fortierville. Les funérailles auront lieu samedi, 11 octobre, à 11h. Départ de la salle paroissiale à Fortierville et de là au cimetière paroissial. La direction des funérailles a été confiée à L. Gaston Gaudet Inc. Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, M. Clément Tousignant, M. et Mme Gattien Tousignant, M. et Mme Marcel Demers (Pierrette), M. et Mme Clément Demers (Noëlla), M. et Mme Réjean Tousignant, M. et Mme Yves Tousignant, ainsi que plusieurs frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines. 630694

TOUSIGNANT (Emilie)

A Fortierville, le 7 octobre 1980, à l'âge de 76 ans et 5 mois, est décédée M. Emilie Tousignant, époux de dame Marie-Blanche Neault. Il demeurait à Fortierville. Les funérailles auront lieu samedi, 11 octobre, à 11h. Départ de la salle paroissiale à Fortierville et de là au cimetière paroissial. La direction des funérailles a été confiée à L. Gaston Gaudet Inc. Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, M. Clément Tousignant, M. et Mme Gattien Tousignant, M. et Mme Marcel Demers (Pierrette), M. et Mme Clément Demers (Noëlla), M. et Mme Réjean Tousignant, M. et Mme Yves Tousignant, ainsi que plusieurs frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines. 630694

TOUSIGNANT (Emilie)

A Fortierville, le 7 octobre 1980, à l'âge de 76 ans et 5 mois, est décédée M. Emilie Tousignant, époux de dame Marie-Blanche Neault. Il demeurait à Fortierville. Les funérailles auront lieu samedi, 11 octobre, à 11h. Départ de la salle paroissiale à Fortierville et de là au cimetière paroissial. La direction des funérailles a été confiée à L. Gaston Gaudet Inc. Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, M. Clément Tousignant, M. et Mme Gattien Tousignant, M. et Mme Marcel Demers (Pierrette), M. et Mme Clément Demers (Noëlla), M. et Mme Réjean Tousignant, M. et Mme Yves Tousignant, ainsi que plusieurs frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines. 630694

TOUSIGNANT (Emilie)

A Fortierville, le 7 octobre 1980, à l'âge de 76 ans et 5 mois, est décédée M. Emilie Tousignant, époux de dame Marie-Blanche Neault. Il demeurait à Fortierville. Les funérailles auront lieu samedi, 11 octobre, à 11h. Départ de la salle paroissiale à Fortierville et de là au cimetière paroissial. La direction des funérailles a été confiée à L. Gaston Gaudet Inc. Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, M. Clément Tousignant, M. et Mme Gattien Tousignant, M. et Mme Marcel Demers (Pierrette), M. et Mme Clément Demers (Noëlla), M. et Mme Réjean Tousignant, M. et Mme Yves Tousignant, ainsi que plusieurs frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines. 630694

TOUSIGNANT (Emilie)

A Fortierville, le 7 octobre 1980, à l'âge de 76 ans et 5 mois, est décédée M. Emilie Tousignant, époux de dame Marie-Blanche Neault. Il demeurait à Fortierville. Les funérailles auront lieu samedi, 11 octobre, à 11h. Départ de la salle paroissiale à Fortierville et de là au cimetière paroissial. La direction des funérailles a été confiée à L. Gaston Gaudet Inc. Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, M. Clément Tousignant, M. et Mme Gattien Tousignant, M. et Mme Marcel Demers (Pierrette), M. et Mme Clément Demers (Noëlla), M. et Mme Réjean Tousignant, M. et Mme Yves Tousignant, ainsi que plusieurs frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines. 630694

TOUSIGNANT (Emilie)

A Fortierville, le 7 octobre 1980, à l'âge de 76 ans et 5 mois, est décédée M. Emilie Tousignant, époux de dame Marie-Blanche Neault. Il demeurait à Fortierville. Les funérailles auront lieu samedi, 11 octobre, à 11h. Départ de la salle paroissiale à Fortierville et de là au cimetière paroissial. La direction des funérailles a été confiée à L. Gaston Gaudet Inc. Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, M. Clément Tousignant, M. et Mme Gattien Tousignant, M. et Mme Marcel Demers (Pierrette), M. et Mme Clément Demers (Noëlla), M. et Mme Réjean Tousignant, M. et Mme Yves Tousignant, ainsi que plusieurs frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines. 630694

TOUSIGNANT (Emilie)

A Fortierville, le 7 octobre 1980, à l'âge de 76 ans et 5 mois, est décédée M. Emilie Tousignant, époux de dame Marie-Blanche Neault. Il demeurait à Fortierville. Les funérailles auront lieu samedi, 11 octobre, à 11h. Départ de la salle paroissiale à Fortierville et de là au cimetière paroissial. La direction des funérailles a été confiée à L. Gaston Gaudet Inc. Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, M. Clément Tousignant, M. et Mme Gattien Tousignant, M. et Mme Marcel Demers (Pierrette), M. et Mme Clément Demers (Noëlla), M. et Mme Réjean Tousignant, M. et Mme Yves Tousignant, ainsi que plusieurs frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines. 630694

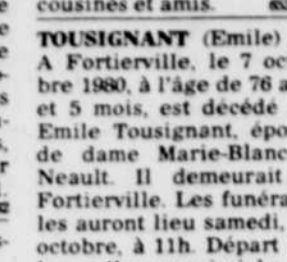
TOUSIGNANT (Emilie)

A Fortierville, le 7 octobre 1980, à l'âge de 76 ans et 5 mois, est décédée M. Emilie Tousignant, époux de dame Marie-Blanche Neault. Il demeurait à Fortierville. Les funérailles auront lieu samedi, 11 octobre, à 11h. Départ de la salle paroissiale à Fortierville et de là au cimetière paroissial. La direction des funérailles a été confiée à L. Gaston Gaudet Inc. Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, M. Clément Tousignant, M. et Mme Gattien Tousignant, M. et Mme Marcel Demers (Pierrette), M. et Mme Clément Demers (Noëlla), M. et Mme Réjean Tousignant, M. et Mme Yves Tousignant, ainsi que plusieurs frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines. 630694

TOUSIGNANT (Emilie)

A Fortierville, le 7 octobre 1980, à l'âge de 76 ans et 5 mois, est décédée M. Emilie Tousignant, époux de dame Marie-Blanche Neault. Il demeurait à Fortierville. Les funérailles auront lieu samedi, 11 octobre, à 11h. Départ de la salle paroissiale à Fortierville et de là au cimetière paroissial. La direction des funérailles a été confiée à L. Gaston Gaudet Inc. Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, M. Clément Tousignant, M. et Mme Gattien Tousignant, M. et Mme Marcel Demers (Pierrette), M. et Mme Clément Demers (Noëlla), M. et Mme Réjean Tousignant, M. et Mme Yves Tousignant, ainsi que plusieurs frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines. 630694

LECLERC (Me Charles-Edouard)



Samedi le 11 octobre 1980, à 14h, en l'église de St-Mathieu, sera célébré le service anniversaire de Me Charles-Edouard Leclerc, époux de dame Jeanne Bernier. Parents et amis sont invités à y assister. 630630

760 FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENTS au St-Esprit et à Ste-Anne pour faveur obtenue avec promesse de publier R.R. 630678

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier E.L. 630687

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour 2 faveurs obtenues avec promesse de publier S.C. 630686

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier C.F. 630689

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier R.R. 630684

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenues avec promesse de publier L.L. 630677

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier M.G.L. 630689

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier E.L. 630687

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour 2 faveurs obtenues avec promesse de publier S.C. 630686

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier C.F. 630689

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier R.R. 630684

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenues avec promesse de publier L.L. 630677

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier M.G.L. 630689

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier E.L. 630687

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour 2 faveurs obtenues avec promesse de publier S.C. 630686

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier C.F. 630689

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier R.R. 630684

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenues avec promesse de publier L.L. 630677

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier M.G.L. 630689

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier E.L. 630687

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour 2 faveurs obtenues avec promesse de publier S.C. 630686

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier C.F. 630689

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier R.R. 630684</

Dans le débat constitutionnel

Le chef de l'UN aime mieux Lévesque

par Réal LABERGE

du bureau du Soleil
LA POCATIERE — Fidèle à une longue tradition autonomiste, ce n'est que sur un amendement garantissant le partage des pouvoirs entre les gouvernements fédéral et provinciaux que l'Union nationale pourrait considérer une opposition moins viscérale au rapatriement de la constitution.

Mais en s'adressant hier aux membres du Cercle de presse de la Côte-du-Sud réunis à La Pocatière, le chef intérimaire de l'Union nationale, M. Michel Le Moignan, a déclaré que dans le cas actuel du coup de force unilatéral du premier ministre canadien, il ne pouvait pas plaider vigoureusement la cause d'u-

ne solidarité indéfectible de tous les Québécois.

"C'est l'avenir même du pays, du Canada, qui est en jeu", a-t-il insisté, en soulignant encore que l'épanouissement même du Québec dans les générations futures était mis en cause par l'affront de M. Trudeau.

Gouvernement par consensus

Et M. Le Moignan a ajouté qu'il était plus que jamais important — plus que jamais dans toute notre histoire — que nous mettions de côté nos querelles partisans, pour indiquer plutôt à M. Trudeau une fin de non-recevoir collective et solidaire.

A son avis, il n'y a pas de compromis à faire, à moins qu'on en vienne au fédéralisme authentique des ententes de 1867 et que l'Union nationale a toujours défendu: celui qui se base sur l'autonomie et le respect des provinces.

Et dans les circonstances présentes a réitéré M. Le Moignan, l'échéance électorale du Québec doit être repoussée, de façon à éviter les querelles électoralistes.

Il y a plutôt lieu, à son avis, de faire front commun entre tous les Québécois, et de permettre au gouvernement du Québec de gouverner par consensus.

"Car c'est par cette capacité de recréer un consensus commun au Québec que pourra passer notre avenir comme collectivité", a-t-il insisté.

Personne de prêt

Et cela, selon le chef intérimaire de l'UN, parce qu'aucun des partis en présence au Québec n'est actuellement prêt et en mesure d'assumer seul la défense des intérêts du Québec.

Ni le Parti québécois et M. Lévesque, qui se trouvent coincés entre une option en veilleuse et les véritables droits fondamentaux du Québec.

Ni le Parti libéral de M. Ryan, qu'on voit mal sans aucune racine autonomiste et dans une situation de ne pouvoir imposer quoi que ce soit au grand chef du parti frère, avec le mandat d'aller négocier sur base de

la formule magique de son livre beige oublié par tous, surtout M. Trudeau.

Ni même l'Union nationale, qui a besoin de temps pour rétablir une crédibilité affaiblie par les décisions de Rodrigue Biron, continuer à se dégrader de la polarisation résultant du référendum, et de se retaper la place de fermeté qui a toujours été la sienne en matière de respect de la juridiction exclusive des provinces ainsi que d'un retour au fédéralisme d'égalité et à des pouvoirs qui permettent au Québec d'être maître chez lui.

Balance du pouvoir

Par ailleurs, M. Le Moignan a dit ne pas regretter la campagne qu'il a menée en faveur du NON au référendum, parce que l'Union nationale pouvait à la fois dire non au séparatisme camouflé du PQ et aux prises de position draconiennes connues et toujours inchangées du premier ministre canadien.

Dans l'éventualité d'autre part qu'une élection hâtive à l'automne entraîne l'élection d'un gouvernement minoritaire au Québec, le chef intérimaire de l'Union nationale a déclaré que la balance du pouvoir était une question que son parti n'avait pas encore débattue, et qu'il ne pouvait dire dans les circonstances avec qui l'association serait faite entre MM. Lévesque et Ryan.

Mais pour la défense constitutionnelle qui doit présentement primer sur toute autre préoccupation, il juge M. Lévesque "meilleur" que M. Ryan.

Les unionistes cherchent un programme les démarquant du PQ

par Michel CORBEIL

du bureau du Soleil
MATANE — La présentation du programme électoral de l'Union na-

tionale (UN) prévue pour le début novembre, indiquera-t-elle où mène la troisième voie de l'UN? Rencontrant les journalistes de Matane, hier matin, le chef par in-

térêt de l'UN, M. Michel Le Moignan, a esquissé quelques lignes de démarcation avec les positions défendues par le Parti québécois (PQ).

M. Le Moignan se dit d'accord avec la philosophie de la majorité des législations adoptées par le PQ. Il critique les modalités d'application de ces lois. Cependant, M. Le Moignan se fait évasif lorsqu'il apporte des exemples.

Pour l'industrie du sciage, il s'attaque à des problèmes particuliers et non à la politique globale. Il se dit en accord avec la loi 125, sur l'aménagement du territoire par les municipalités, mais s'en prend aux modalités d'application.

Ces intérêts communs avec le PQ ne sont pas surprenants, explique-t-il. "Ce n'est pas nous qui prenons les idées de cette formation politique. C'est plutôt elle qui le fait. Que ce soit sur l'autonomie, sur le pouvoir de taxation, ou d'autres sujets, ce sont des projets que nous défendons depuis longtemps. L'UN est plus nationaliste que le PQ" M. Le Moignan accuse le PQ d'être trop "socialisant", de s'immiscer dans la vie privée. Il est d'accord avec l'intervention de l'Etat, mais à titre de catalyseur économique.

Non à la liberté de choix

En ce qui concerne la loi 101, l'UN est toujours en accord avec les principes et tient toujours à l'amendement qu'elle avait proposé. De lors de l'adoption de la loi, soit l'introduction d'une clause Canada pour permettre aux Canadiens des autres provinces de pouvoir envoyer leurs enfants à l'école anglaise.

A ce sujet, le chef de l'UN ne voit pas la possibilité de revenir à la liberté de choix pour tous pour la langue d'enseignement. Pas question du retour de la loi 22, ou de la loi 63, adoptée par un gouvernement unioniste. "Cela nous avait fait perdre les élections, à l'époque.

"Le 'freedom of choice' a été défendu par M. Biron, en 1976, mais ce-

la ne faisait pas partie de notre programme", répète M. Le Moignan.

Le programme de l'UN ne sera prêt que vers le début du mois de novembre. Ce sera un programme provincial et il ne s'agit pas qu'il y ait un programme spécifique pour l'Est du Québec, "bien qu'il s'y trouvera des idées pour cette région".

Le programme servira à préparer la bataille électorale. M. Le Moignan entend s'attaquer au dossier de l'exode des jeunes et du chômage dans la région entre autres. Il n'a cependant pas l'intention de prendre position dans le dossier de l'implantation d'une papeterie dans l'Est de la province, n'ayant pas les études techniques en main. "C'est un dossier local que je suis, mais, de toute façon, le fédéral ne s'est-il pas engagé à combler le différentiel d'opération dans la vallée."

Le Moignan est confiant

par Michel CORBEIL

du bureau du Soleil
MATANE — L'aventure de l'Union nationale (UN) et de son chef intérimaire, M. Michel Le Moignan, se poursuivra longtemps encore.

C'est l'assurance fournie, hier matin, aux journalistes de la région de Matane par M. Le Moignan lui-même.

"Je ne vois vraiment pas pourquoi je ne me représenterais pas dans la circonscription de Gaspé." De plus, il dément que les autorités religieuses aient fait la moindre pression pour qu'il renonce à son poste de député, lui qui est prêtre.

Ni le Parti québécois (PQ), ni le Parti libéral du Québec (PLQ), ne sont en mesure de le mettre en danger dans sa propre circonscription de Gaspé.

En 1976, M. Le Moignan a reçu une bonne part de votes de péquistes mécontents, de même que les votes de plusieurs anglophones, clientèle traditionnelle du PLQ, qui représentent 15 pour 100 de l'électorat de la circonscription.

M. Le Moignan suggère que le PQ de Gaspé est morose et que les

mécontents se tourneront encore une fois vers lui. "De plus, les anglophones ne m'ont pas abandonné. Dans mon comté, il y en a qui me demeurent fidèles." M. Le Moignan ne croit pas que la position ambiguë de l'ex-chef de l'UN, M. Rodrigue Biron, maintenant dans le camp du PQ, en matière linguistique lui ait valu des votes anglophones, en 1976.

La santé de l'UN

"De toute façon, 85 pour 100 de mes électeurs sont francophones. Il y aura davantage de votes en ma faveur: la première fois, je n'étais pas connu."

M. Le Moignan se portera candidat à la chefferie du parti, quelle que soit la décision du maire de Montréal, M. Jean Drapeau. A ce sujet, il mentionne que la pétition organisée par des militants unionistes pour réclamer la venue de M. Drapeau à la tête de l'UN a recueilli 103,000 noms jusqu'à maintenant.

Le chef intérimaire s'en réjouit.

"Ceux qui ont signé ne sont pas nécessairement des membres, mais cela nous donne des noms. Les rumeurs de la venue de M. Drapeau ont réveillé nos militants et les médias n'ont jamais suivi avec autant d'intérêt nos activités."

M. Le Moignan se félicite également des sondages qui indiquent que 62 pour 100 des Québécois souhaitent une remontée de l'UN. "La polarisation tire à sa fin." Il n'est pas d'accord pour dire que l'Est du Québec pourrait être un fief péquiste.

Dans Gaspé, il l'emportera, prédit-il. Dans Matane, l'UN pourrait l'enlever à l'actuel député du PQ, M. Yves Bérubé. "Ce comté est prenable, confie-t-il, si nous dénichons un gros candidat." Ce serait le même cas pour le comté de Lotbinière, détenu par M. Rodrigue Biron, qui a démissionné du poste de chef de l'UN pour rejoindre les rangs du PQ. "Nous n'avons pas réussi à récupérer son organisation, mais le succès est conditionnel à l'organisation et au candidat. Je mise sur le candidat."

...mais l'équipe de candidats sera le plus important

par Michel CORBEIL

du bureau du Soleil

MATANE — La stratégie électorale de l'Union nationale (UN) est toute tracée pour les prochaines élections générales au Québec: l'UN misera sur le candidat de chaque circonscription, et non sur son programme électoral.

Participant à une rencontre avec le cercle de presse de Matane, hier matin, le chef intérimaire de l'UN, M. Michel Le Moignan, a précisé: "Les gens ne votent pas pour un programme. Ils élisent la vedette, l'homme. De toute façon, peu de citoyens lisent un programme électoral."

Ainsi, même si le programme de son parti ne sera probablement pas prêt avant le début novembre, M. Le Moignan ne craint pas d'affronter avec succès l'électorat, dès l'automne.

Il préfère que ce soit au printemps 81, mais affirme-t-il, la chasse aux candidats est déjà sur sa lancée et elle va bien. "Si c'est à l'automne, nous avons en vue des personnalités dans une quarantaine de comtés. Si c'est à l'automne, nous ferons élire 12 à 15 députés. Au printemps, ce sera une quarantaine", clame-t-il avec sérénité.

Le nerf de la guerre

Le nerf de la guerre, de la guerre électorale, c'est l'argent. Pour l'instant, l'UN compte davantage de membres (130,000) que d'argent. Ceci ne représente pas un problème, avance le chef intérimaire.

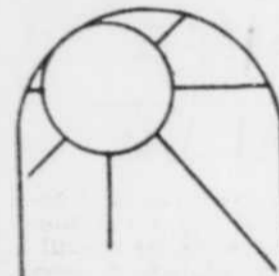
La caisse nationale du parti est à sec, admet-il. Mais, la situation varie d'une circonscription à l'autre. "Certaines circonscriptions sont pré-

tes à faire face à l'électorat. Personnellement, j'ai déjà de l'argent en caisse. Je pourrais facilement compléter."

Quant à la campagne nationale de financement, la période n'est pas encore déterminée. Elle pourrait se réaliser à compter de février. Et si les élections étaient déclenchées, cet automne? "Comme nous ne le prévoyons pas, nous ne sommes pas nerveux", commente avec un sourire entendu M. Le Moignan.

La réorganisation du parti prend forme de plus en plus, indique-t-il, ce qui est un motif d'optimisme en soi. "En 1976, il y avait rien en place ou presque. Personnellement, j'ai fait le travail sans comité exécutif."

Cette lacune serait en voie d'être corrigée. "L'accent est mis sur le financement et sur la restructuration. En 1976, le tiers des comtés était structuré. En ce moment, sur 122 comtés, une centaine ont déjà un comité exécutif en place."



LE SOLEIL

vous informe au jour le jour...

ABONNEZ-VOUS 647-3333

Pensée du jour

— M. Gandhi, que pensez-vous de la civilisation occidentale? — Je pense que ce serait une bonne idée.

RESTAURANT LA SAUVAGÈRE

St. Jean Chrystophe 839-7914

MOTEL METROPOLE

5225, boul. Métropolitain est (sortie 77) Montréal

9.00 PAR PERSONNE OCCUPATION DOUBLE

RESERVATIONS: (514) 322-8640

RESTAURANT CAFE D'EUROPE

Les 10, 11 et le dimanche 12 octobre, le carnet de grande compagnie de pommes dauphine et de petits oignons glacés. Ce plat sera précédé d'une crème Du Barry. Le chariot des mille douceurs terminera ce repas. Café.

Le tour \$12.95

27, Ste-Ange, Québec 692-3835



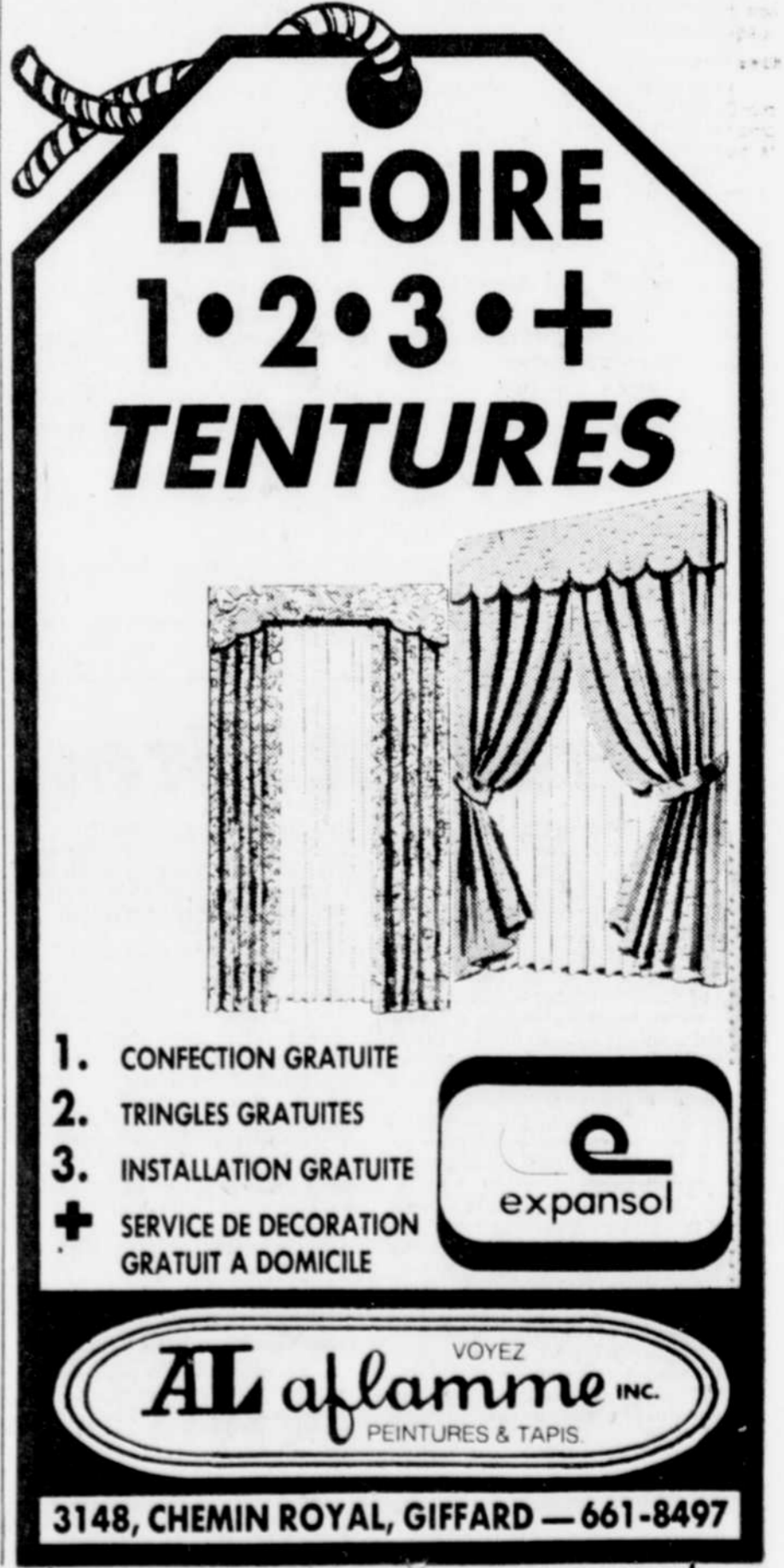
MG vêtements sport de prestige

MARIE GIROUX un monde d'élégance où sont alliés confort et raffinement.

Ouverture prochaine

Mail Complexe Centre Ville Ste-Foy

2600 Boul. Laurier, angle Jean Dequen



LA FOIRE 1.2.3.+ TENTURES

1. CONFECTION GRATUITE
2. TRINGLES GRATUITES
3. INSTALLATION GRATUITE
- + SERVICE DE DECORATION GRATUIT A DOMICILE

expansol

AL aflamme INC. VOYEZ PEINTURES & TAPIS

3148, CHEMIN ROYAL, GIFFARD — 661-8497

Laiterie Cité obtient une injonction interlocutoire

par Pierre MARTEL

La Laiterie Cité a obtenu partiellement gain de cause mercredi alors que la cour supérieure a émis une injonction interlocutoire enjoignant à 14 distributeurs passés à la Ferme Saint-Laurent de ne pas agir, directement ou indirectement, pour qui que ce soit comme distributeur de produits de même nature que ceux qu'ils distribuait pour la requérante (Laiterie Cité), et ce, jusqu'à la première des deux dates suivantes, soit le 18 septembre 1982 ou la date du jugement final.

Pour la Laiterie Cité, il s'agit d'une victoire importante. Cependant, elle n'est pas complète en ce sens qu'elle demandait que 21 distributeurs soient visés par l'injonction interlocutoire.

Or, le juge André Desmeules a rejeté la requête de la Laiterie Cité dans le cas de sept des 21 distributeurs concernés, soit M.M. Gaétan Nault, Yvon Barbeau, Raymond Bédard, O'Neil Brochu, Jules Robitaille, Yvon Durand et

Jean-Marie Bélanger. Ces derniers sont donc libres de distribuer désormais les produits laitiers de Ferme Saint-Laurent.

Pour accorder l'injonction interlocutoire touchant 14 distributeurs de produits laitiers, la cour supérieure s'est appuyée sur une clause de non-concurrence contenue dans le contrat de location de route de lait liant la Laiterie Cité à ses distributeurs.

En vertu de cette clause, le distributeur s'engageait, advenant qu'il cesse d'agir comme distributeur pour la Laiterie Cité, à ne pas agir dans le territoire désigné pour une période de deux ans.

"Après avoir considéré les témoignages, le tribunal croit que la requérante a présenté une preuve suffisante permettant de conclure qu'elle paraît avoir droit à l'émission d'une ordonnance d'injonction interlocutoire quant aux intimés (au nombre de 14) qui sont liés par la clause de non-

concurrence de deux ans", lit-on dans le jugement.

Cependant, le juge Desmeules ajoute: "Il est vrai que l'émission d'une telle injonction causera certains inconvénients aux intimés, mais il est à noter que cette ordonnance d'injonction ne s'appliquera que pour les territoires antérieurement desservis par ces derniers."

Par ailleurs, dans son jugement, le juge Desmeules enjoint à l'intimée La Ferme Saint-Laurent Ltée, ses agents, préposés, employés, officiers, représentants et ayants droit sous peine de toute pénalité prévue par la loi, de cesser son appropriation de la clientèle desservie par la Laiterie Cité en donnant de fausses informations à ce sujet et de cesser d'induire en erreur la clientèle desservie par la Laiterie Cité au sujet du maintien des services ainsi que des produits laitiers de cette dernière, et ce, jusqu'au jugement final à être rendu en l'instance.

Projet québécois Structure juridique pour les courtiers d'assurances

(PC) - Le gouvernement du Québec entend contribuer au meilleur encadrement possible de la profession de courtiers d'assurances en la dotant d'une structure juridique adéquate et intégrée qui réponde à la fois aux préoccupations du consommateur et à celles des courtiers.

C'est ce qu'a révélé hier M. Jean-François Bertrand, député de Vanier à l'Assemblée nationale, qui a remplacé le ministre Guy Joron, comme conférencier au congrès de la Fédération des courtiers d'assurances.

C'est dire là l'importance que le gouvernement accorde à l'entreprise de courtage d'assurances, a dit M. Bertrand, qui a lu le texte que doit donner le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières.

"Dans cet esprit nous poursuivons notre réflexion qui devrait se traduire par une réforme en profondeur de la loi des courtiers d'assurances."

Les travaux préparatifs à ces

changements juridiques se font en étroite collaboration avec le milieu des assurances et la nouvelle structure saura "répondre aux besoins de formation et de déontologie dont la nécessité se fait de plus en plus sentir".

Le député a conclu:

"Le gouvernement a foi dans l'avenir de votre profession et c'est pourquoi les fonctionnaires du Service des assurances du ministère travaillent à redéfinir le cadre qui améliorera les rapports entre toutes les parties impliquées dans la mise en marché des assurances générales, de l'assureur jusqu'à l'assuré."

Les statistiques montrent que la profession a besoin d'un code de déontologie, a-t-il dit. Selon les données compilées au 30 septembre dernier, les préoccupations du public en matière d'indemnisation occupent le premier rang des plaintes.

"Ce qui devient beaucoup plus inquiétant pour vous, c'est de voir placer au second rang, la préoc-

cupation du public quant aux services qui leur sont rendus par leurs agents et courtiers."

Auparavant, M. Pierre Bussièrès, ministre d'Etat aux finances fédérales, a discuté des défis des années 80 pour les compagnies d'assurances. Le ministre a demandé aussi aux courtiers "de ne pas perdre de vue le fait qu'ils sont au service de leurs clients, et pas seulement des compagnies d'assurance qu'ils représentent".

M. Bussièrès a souligné que l'attribution de permis aux agents d'assurances, ainsi que leurs rapports avec les compagnies et leurs clients, relèvent de la législation provinciale.

"Le but de la législation fédérale sur les assurances est de garantir, dans la mesure du possible, que les compagnies sont aptes à répondre à leurs obligations contractuelles."

Et elle influence quelque peu les activités commerciales des courtiers qui font affaire avec les compagnies incorporées sur le plan fédéral et les compagnies étrangères.

Jacques Poulin Vulcanisation Pas de problèmes financiers malgré une année difficile

par Paul-Henri DROUIN

BEAUCEVILLE — Avec un chiffre d'affaires de \$7 millions en 1980, l'entreprise Jacques Poulin Vulcanisation Ltée, de Beauceville, qui se spécialise depuis 17 ans dans la fabrication de pneus rechapés au Québec, ne connaît pas de problème financier, comme ce serait le cas présentement pour le groupe PCMM de Thetford-Mines, dont a fait mention LE SOLEIL, plutôt cette semaine.

Ce n'est que par le travail, a déclaré, hier, au SOLEIL, M. Jacques

Poulin, président de l'entreprise beauceronne, "qu'on a réussi à conserver notre marché de caoutchouc québécois, même si 1980 a été une année difficile et qu'on a dû procéder à la fermeture de nos magasins associés de Montréal, Chicoutimi, Hauterive et Saint-Pascal".

"Ceci ne veut pas dire, ajoute M. Poulin, que ces territoires ne sont pas desservis par notre entreprise".

"Tout au contraire, dit-il, car régulièrement nous assurons le service à nos

clients de ces régions, par l'intermédiaire d'un vendeur, dont les livraisons sont assurées par la manufacture de Beauceville avec 38 unités de camions".

Avec une capacité de production quotidienne de 2.000 pneus d'automobile et de 800 pneus de camion, en 1979, l'entreprise Jacques Poulin Vulcanisation Ltée de Beauceville, a une production quotidienne de 350 pneus de camion et de 600 pneus d'automobile, ainsi que de 6

clients de ces régions, par l'intermédiaire d'un vendeur, dont les livraisons sont assurées par la manufacture de Beauceville avec 38 unités de camions".

Production

Actuellement, l'entreprise Jacques Poulin Vulcanisation Ltée, de Beauceville, a une production quotidienne de 350 pneus de camion et de 600 pneus d'automobile, ainsi que de 6

gros pneus hors route pour les mines, les contracteurs, etc.

En plus d'exporter ses produits à travers tout le Québec, l'Ontario et les Maritimes, l'entreprise Jacques Poulin Vulcanisation Ltée est sur le marché américain.

Au total, 75 personnes sont à l'emploi de cette entreprise beauceronne, dont l'usine se situe à Beauceville, avec une superficie de plancher de 51.000 pieds carrés, ainsi que d'une bâtisse d'une superficie de 20.000 pieds carrés servant d'entrepôt et de département pour les ventes.

La fabrication

Pour la fabrication de ses pneus rechapés, Jacques Poulin Vulcanisation Ltée importe sa matière première en blocs de caoutchouc de Sarnia en Ontario.

La première étape de la fabrication de pneus rechapés consiste à ajouter différents produits chimiques à ce caoutchouc pour en

augmenter la résistance.

Par la suite, a-t-on appris, on procède à l'inspection des carcasses et au rapage du vieux caoutchouc avant de poser le ciment nécessaire au posage de la nouvelle semelle; on fait cuire le tout à 300 degrés et on procède au nettoyage et au peinture avant la livraison.

dividendes

par la Presse canadienne Dividendes des sociétés déclarés hier, trimestriels, sauf indication contraire.

Allarco Developments Ltd, 50 cents, semestriel, 3 nov., inscr. le 7 oct.

Columbia Gas System Inc., 64 cents, 15 nov., inscr. le 29 oct.

Mercantile Bank of Canada, 24 cents, 28 nov., inscr. le 31 oct.

National Drug Ltd, six cents; priv., 15 cents; 1er déc., inscr. le 10 nov.

Teledyne Canada Ltd, 20 cents, 23 déc., inscr. le 11 nov.

Avec un compte de chèques à intérêt quotidien TD, chaque jour, chaque dollar compte.



Un compte de chèques personnels est un excellent moyen de s'acquitter de ses factures. C'est vrai. Par ailleurs, un compte à intérêt quotidien peut être plus avantageux pour vous. C'est pourquoi la Banque TD vous offre un compte de chèques à intérêt quotidien. Une solution qui tient compte de votre solde de fermeture de chaque jour.

Avec un compte de chèques à intérêt quotidien à la Banque TD, vous obtenez de l'intérêt à partir du premier jour. Cet intérêt sera versé à votre compte à chaque mois.

De plus, si vous maintenez un solde minimum de \$200, durant une période de relevé de compte, vous n'avez pas de frais à payer pour vos chèques. C'est pourquoi de plus en plus de gens avisés ouvrent un compte de chèques à intérêt quotidien à la Banque TD. Parce que, à la Banque TD, chaque jour, chaque dollar compte.

Le compte de chèques à intérêt quotidien TD.

À la Banque TD, on veut t'aider.



COMPAGNIE DE FIDUCIE GUARDIAN **13 1/4%**

Intérêt annuel sur certificat de 5 ans, "Série A"

CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI

Pour plus de renseignements ou pour l'achat de nos Certificats de Placement Garanti de cinq ans

S.V.P. Veuillez communiquer avec: **JEAN-MARC TROTIER** (418) 659-3501 (Québec)

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE MODIFIER LES TAUX D'INTÉRÊT SANS PRÉAVIS

Incorporée au Québec en 1929

INSCRIT À LA RÉGIE DE L'ASSURANCE DÉPÔTS DU QUÉBEC

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE DÉPÔTS DU CANADA

Canada Valeur accrue de l'investissement étranger direct

OTTAWA (PC) — La valeur comptable des fonds étrangers investis directement au Canada a augmenté de huit pour cent fin 1977, par rapport à l'année précédente, et chiffrait \$46.9 milliards, signalait Statistique Canada, hier.

L'investissement direct comprend le capital à long terme apporté par des investisseurs étrangers qui ont une influence ou exercent un contrôle sur les entreprises canadiennes.

En 1977, \$475 millions sont ainsi entrés au pays, soit le montant le plus faible depuis cinq ans. En 1976, \$300 millions étaient sortis du pays, à la suite de maintenances effectuées par des entreprises canadiennes sur des sociétés étrangères.

Le bureau de la statistique estime que les bénéfices non répartis afférents aux investisseurs étrangers directs s'élevaient à près de \$3.5 milliards en 1977, quoique la hausse a été compensée en partie par d'autres facteurs tels que l'investissement à l'étranger.

Les fonds investis directement par des Américains ont augmenté de huit pour cent à \$37.6 milliards, soit 80 pour cent du total de l'investissement, proportion inchangée depuis 1971.

L'investissement provenant du Royaume-Uni s'est accru de cinq pour cent à \$4.2 milliards, ce qui représente neuf pour cent du total.

La part de l'investissement provenant d'autres pays a monté de 11 pour cent et chiffrait \$5.2 milliards, soit onze pour cent du total.

L'Allemagne au troisième rang

L'Allemagne fédérale est le troisième plus important investisseur au Canada: sa contribution a augmenté de 14 pour cent à \$918 millions en 1977. La France venait au quatrième rang avec \$816 millions, dont \$74 millions investis dans le commerce de la finance et dans l'industrie des hydrocarbures.

Viennent ensuite, dans l'ordre décroissant, la Hollande, la Suisse, la Belgique (y compris le Luxembourg). Le Japon, au huitième rang, a investi \$335 millions en 1977.

L'investissement dans le secteur de la fabrication était de \$19 milliards, soit 41 pour cent du total. La part des États-Unis était de 92 pour cent environ de la croissance des investissements dans ce secteur.

Les sociétés américaines ont investi \$6.1 milliards dans le fer et les produits connexes et \$3.3 milliards dans l'industrie du bois et du papier, les deux principales sources d'investissement dans le secteur manufacturier.

L'investissement étranger dans les industries d'extraction intervenait pour plus d'un tiers dans le total des investissements. Les fonds injectés dans l'industrie des hydrocarbures ont augmenté de 14 pour cent à \$11.6 milliards, alors que les investissements dans les mines et les fonderies ont monté de quatre pour cent à \$4.5 milliards. Près de \$1.2 milliard de la hausse de \$1.4 milliard en investissement direct dans le pétrole et le gaz, provenaient de l'accroissement des bénéfices non répartis.

LE COMPTABLE PROFESSIONNEL EN MANAGEMENT

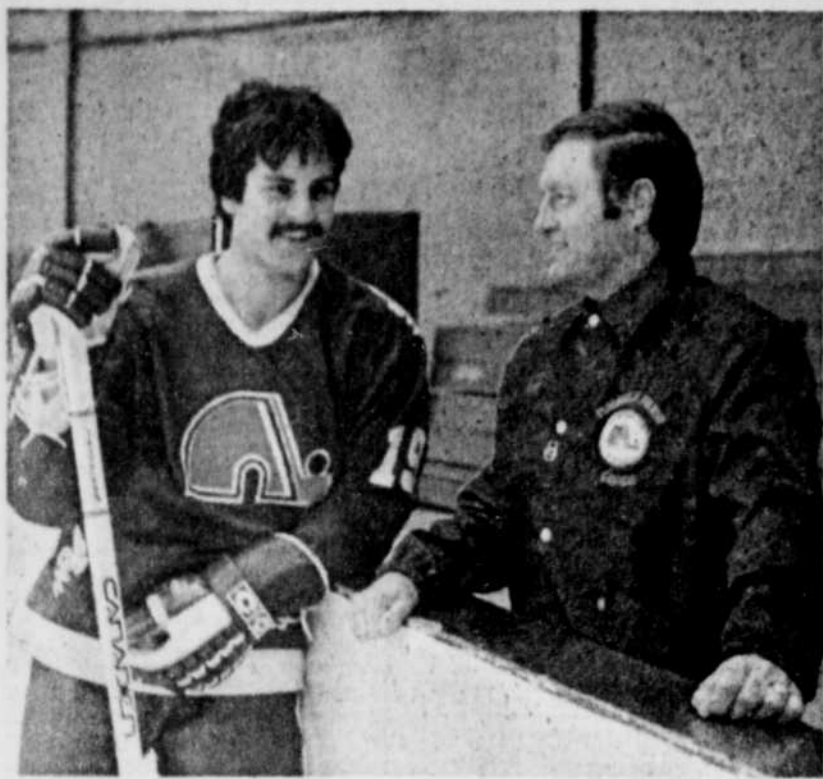
h20 MONTREAL

NOUVEAU VOL MATINAL

VERS

Le nouveau service-jet de Quebecair vous assure le meilleur choix de vols et d'aller-retour vers Montréal du lundi au vendredi: 3 départs le matin et 3 autres vols durant la journée, au total 30 vols sur semaine vers Montréal. Pour plus de renseignements, consultez Quebecair ou votre agent de voyages.

Le choix Quebecair, c'est mieux! **QUEBECAIR**



Le Soleil. Jean Vallières

L'entraîneur Maurice Filion, en compagnie d'Alain Côté, durant un court moment de répit.

John Wensink à Québec C-1

Les Nordiques 15èmes C-2

Filion avoue son trac C-3

Télé-4 fera la diffusion malgré tout

par Yves BERNIER

Canadian Sport Network, producteur des matchs de la Ligue nationale de hockey, a confirmé hier que Télé-Capitale Ltée maintenait sa demande d'alimentation visuelle pour la diffusion en direct de la rencontre de ce soir entre les Flames de Calgary et les Nordiques de Québec. Les employés syndiqués de Télé-4 sont présentement en grève légale.

Du Stampede Coral, le poste de télévision local, CFAC, assurera la diffusion du match. M. Len Ross, directeur de la production du poste, nous a également confirmé que, mardi soir, Télé-Capitale Ltée leur avait fait savoir que personne de son organisation ne serait sur place ce soir pour la description verbale et les commentaires de la rencontre.

En fait, CSN fournira à Télé-4 le signal vidéo de la partie et le son international (son ambiant du stade).

On a appris par ailleurs de bonne source, à Toronto, que pour la partie sonore (description, commentaires de la partie), Télé-Capitale Ltée a répondu à une question de Canadian Sport Network: "...pour cela on s'est organisé".

À Québec, on n'a pas pu rejoindre personne de Télé-Capitale Ltée, pour savoir ce que cela voulait dire.

Le radiodiffuseur exclusif des matchs des Nordiques, à Québec, le poste de radio CKCV, n'a reçu aucune demande de la part de Télé-4 pour lui permettre d'utiliser sa propre production sonore avec Michel Villeneuve et André Côté.

M. André Décaré, directeur général du poste, a confirmé ce fait, ajoutant que, de toute façon, si une demande avait été faite, elle aurait été refusée.

Entendra-t-on de la musique en arrière-plan durant la partie, (Suite à la page A2, 1re col.)

"Trahison!", crient les chefs québécois Les commis invités à rejeter l'entente

par Claude VAILLANCOURT

De Sept-Îles, de Québec, de Montréal, de par tout le Québec, les représentants des commis fédéraux crient à la haute trahison des di-

rigeants nationaux de l'Alliance de la fonction publique et réclament la démission non seulement du comité de négociation mais encore de la totalité des membres de l'exécutif national. La Fédération des travailleurs du

Québec, pilotée par M. Louis LaBerge, endosse de plus la recommandation de rejet des offres de l'Etat et entend "tout mettre en oeuvre pour que ces travailleurs, les plus maltraités de la fonction publique du Canada, obtiennent justice".

— "Et on sait bien qu'ils ne démissionneront pas", a indiqué au SOLEIL la présidente du comité d'action de la région de Québec, Mme Danièle Castonguay. "Stewart et sa gang vont rester en place jusqu'à la prochaine convention, en 1982, et on va encore être pogné avec cette gang de 'tarlas' à la prochaine négociation".

Effectivement, comme le soutient Mme Castonguay, le président de l'Alliance de la fonction publique, M. Andy Stewart, n'entend pas quitter ses fonctions. "Ça ne servirait à rien de démissionner", a déclaré M. Stewart aux journalistes en poste à Ottawa. Si l'entente de principe est rejetée, le seul choix serait alors de retourner à la table de négociation pour obtenir davantage".

La FTQ et les représentants québécois de l'Alliance, représentés par le directeur québécois du syndicat, M. Jean Bergeron, déplorent l'absence d'une clause d'indexation et d'une durée abrégée de la semaine de travail dans l'accord intervenu entre le président de l'Alliance et le président du Conseil du trésor, M. Donald Johnston. Ils ne sont pas aussi satisfaits de l'entente de retour au travail qui gèle les suspensions servies aux commis plutôt que de les éliminer.

M. Stewart a comparé les 1,000 commis visés par ces mesures disciplinaires ainsi que les 5,000 autres fonctionnaires suspendus qui les ont appuyés à "des victimes de guerre". "Il ne pouvait être autrement", a-t-il déclaré.

Alors que les commis de Montréal sont convoqués aujourd'hui même à une assemblée d'information, les commis de Québec seront appelés à voter samedi, à 10h, au centre de loisirs de Limoilou.

Entre-temps, au Québec surtout, les piquets de grève sont maintenus devant les édifices fédéraux.

(Suite à la page A2, 3e col.)

jeudi

L'EST DU QUÉBEC

Le Moignan candidat dans Gaspé

page A-5

Retour de l'URSS au M.-O.

En signant, hier, avec la Syrie un traité d'amitié et de coopération, l'Union soviétique fait un retour remarqué au Moyen-Orient d'où elle avait été expulsée par l'Égypte en 1976.

page D-1

Pollution à la menthe

SAPPORO (AFP) — Grande première au Japon: une équipe de l'université d'Hokkaido a réussi à faire fonctionner un moteur à l'aide d'un mélange composé pour moitié d'essence de menthe et d'essence ordinaire. Le jour viendra où les voitures laisseront derrière elles une odeur rafraîchissante de menthe, a affirmé un membre de l'équipe spécialisée dans les recherches sur l'utilisation de la biomasse. Le principal problème, a-t-il ajouté, est que l'essence de menthe coûte actuellement environ 50 fois plus cher que l'essence ordinaire. De plus, le point de combustion de l'essence de menthe est de 140 degrés centigrades, ce qui rend impossible son emploi comme seul combustible.

la météo de jacques bureau pour le week-end

Une fin de semaine typiquement automnale semble se présenter pour toutes nos régions. Au tout début, samedi, le temps nuageux pourrait s'accompagner de quelques averses de pluie, particulièrement sur le sud-ouest du Québec pour gagner les régions de l'Est plus tard en journée. Les températures sont encore basses pour ce mois d'octobre et les vents légers de l'est et sud-est devraient persister. Dimanche, bien que les conditions nuageuses semblent vouloir dominer, les températures devraient s'élever quelque peu. Les vents tourneront vers l'ouest mais demeureront légers à modérés. Au cours de cette prochaine fin de semaine, le temps devrait être propice à certaines activités mais le sol humide et frais retardera encore les travaux qui requièrent des conditions de temps sec. Bien que les températures soient bien au-dessous de la normale, les neiges ne sont pas encore présentes de façon remarquable sur le centre du Québec.

détails pour demain

à la page D-4



UPC

L'entente conclue par le président de l'Alliance de la fonction publique, Andy Stewart, mécontente des dirigeants québécois du syndicat qui vont jusqu'à réclamer sa tête.

La polyvalente manque de fonds Trois étudiants sourds sacrifiés à Charlesbourg

par Ghislaine RHEAULT

Trois étudiants sourds inscrits à la polyvalente de Charlesbourg viennent d'être forcés par leur école de mettre fin à leur année scolaire par-

ce que la Commission scolaire régionale Jean-Talon n'a pas reçu du ministère de l'Éducation les crédits nécessaires pour payer les interprètes-éducateurs dont ils ont besoin pour poursuivre leurs études.

Dans une lettre datée du 6 octobre, la polyvalente de Charlesbourg avise ces trois étudiants, Marquis Allaire et Ghislain Normandin (inscrits en secondaire VI — mécanique automobile) et André Moisan (du secondaire V — débouillage, peinture) qu'elle suspend définitivement leurs activités scolaires en raison du manque d'éducateurs-interprètes spécialisés dans le langage gestuel.

Ces trois étudiants se voient ainsi refuser, en raison de leur surdité, le droit à des cours de perfectionnement auxquels la majorité de leurs confrères entendants ont accès une fois qu'ils ont terminé leur cours secondaire (secteur professionnel).

Ces trois jeunes âgés de 21 et 22 ans, font partie d'un groupe de 85 handicapés auditifs originaires de tout l'Est du Québec qui sont intégrés à l'enseignement secondaire régulier à la polyvalente Charlesbourg. La Commission scolaire régionale a en effet reçu mission de dispenser le cours secondaire à ces handicapés auditifs.

Interrogé sur la décision de renvoyer chez eux ces étudiants, le directeur général de la commission scolaire, M. Fernand Robitaille, a pré-

senté hier que la commission scolaire ne pouvait avoir à son service que 11 des 13 interprètes-éducateurs que nécessiterait l'enseignement aux handicapés intégrés à la régionale Jean-Talon. La commission scolaire a réclamé du ministère de l'Éducation, le printemps dernier, l'autorisation d'engager des crédits pour mettre 13 interprètes-éducateurs à la disposition de ce groupe d'étudiants.

Or, au moment de réviser les listes de la clientèle scolaire au 30 septembre, la régionale n'avait pas reçu de réponse autorisant ces dépenses. Il a été alors décidé de réorganiser les cours en fonction des onze éducateurs-interprètes déjà à l'emploi de la commission scolaire l'année dernière et qui conservaient leur sécurité d'emploi. "Il n'était pas question de mettre la commission scolaire à découvert pour assurer ces services", a dit hier M. Fernand Robitaille.

De son côté, M. Jules Giguère, directeur adjoint de la polyvalente de Charlesbourg, responsable de l'intégration des handicapés auditifs, a affirmé que la réponse du ministère de l'Éducation n'avait accordé que 11 des 13 postes d'éducateurs requis. "Le ministère nous a imposé l'intégration, a-t-il dit, mais pour le faire, ça nous prend des ressources."

Violation de la loi

On imagine sans peine la dé- (Suite à la page A2, 4e col.)

L'aéroport de Québec est dangereux selon les gens de l'air

par Guy DUJE

Les risques de collision à l'aéroport de Québec, tout comme les dangers que présente la seule et unique piste constamment utilisée, obligent les contrôleurs aériens à être vigilants et à espacer davantage les mouvements.

Ces longues périodes d'attente apportent une réduction automatique de la circulation aérienne,

diminuent l'apport touristique et pénalisent la région de Québec. D'ailleurs, les commandants de bord refusent de faire décoller les gros appareils à pleine charge parce que la piste n'a que 9,500 pieds, soit à peine 500 pieds en dessous des normes internationales.

Dénonçant "l'inertie de Transports Canada", l'Association des gens de l'air du Québec (AGAQ) vient encore une fois de partir en guerre contre le gouvernement fédéral.

Dans une entrevue accordée au SOLEIL, hier, le directeur général de cette association, le pilote Pierre Pourchelle a accepté de faire le point et il n'y est pas allé par quatre chemins. Selon lui, il existe de réels dan-

gers de collision aérienne à proximité de l'aéroport; de plus, si un petit avion ose s'aventurer dans le sillage d'un gros appareil, il risque d'autres dangers à cause des déplacements d'air provoqués par le DC-9 ou le 737.

Québec pénalisée

Pour des raisons sécuritaires, les contrôleurs doivent restreindre le nombre de mouvements, ce qui entraîne automatiquement une diminution du trafic aérien, une diminution de l'apport touristique et une pénalité pour la grande région de Québec. (Suite à la page A2, 1re col.)

Duclos s'oppose à Trudeau



richard daignault à ottawa

"Le projet actuel, je suis contre. Pourquoi? Parce que le projet du gouvernement, c'est la mort de la réforme constitutionnelle".

Louis Duclos, le député libéral de Montmorency et secrétaire parlementaire du ministre des Affaires

extérieures, a décidé de s'enfermer pendant un bon huit heures en fin de semaine pour rédiger les notes d'un discours qu'il entend prononcer aux Communes bientôt.

"Je n'ai pas l'intention d'arrêter de dire ce que je pense même si je suis secrétaire parlementaire aux Affaires extérieures. Je me sens libre de le faire et on ne me l'a jamais reproché quand je l'ai fait dans le passé".

Le projet de résolution du gouvernement fédéral pour le rattachement unilatéral de la constitution, selon Duclos, signifie qu'il

n'y aura plus de négociations entre Ottawa et les provinces pour la raison que le fédéral détendra le gros bout du bâton.

Le gros bout du bâton, c'est le référendum national. Par ce moyen, le peuple canadien pourrait être appelé à se prononcer à l'encontre des gouvernements provinciaux.

Duclos n'est pas d'accord avec cet aspect de la réforme constitutionnelle. Il serait d'accord avec la tenue d'un référendum national, si cette consultation populaire devait servir pour entériner ou dé-

sapprouver des changements à la constitution sur lesquels les gouvernements se sont entendus.

La ratification ou la désapprobation populaire aurait un véritable sens, mais l'utilisation du référendum pour écraser un ordre de gouvernement, à savoir le niveau provincial, Duclos s'y oppose complètement.

(Suite à la page A2, 1re col.)

autres informations en page B-1

sommaire

Annonces classées	D-4 à D-16
Arts et spectacles	B-4 à B-6
Bandes dessinées	C-6
Bridge	D-6
Carrières et professions	B-2
Décès	D-17
Economie-finances	C-8 à C-11
Feuilleton	D-15
Horoscope	D-6
Information régionale	A-4 et A-5
Le monde	D-1 à D-18
Mot mystère	D-7
Mots croisés	D-14
Où aller à Québec	B-4
Page documentaire	A-7
Patron	D-5
Pierre Champagne	A-15
Sport	C-1 à C-7
Télévision	D-17 et B-6

Duclos s'oppose...

(Suite de la première page)

Il n'y a plus de négociations possibles dans un tel décor. C'est pourquoi, dit-il, c'est la mort de la réforme constitutionnelle.

"C'est pourtant ce que Trudeau avait promis", une réforme! ajoute-t-il.

Au départ, le premier ministre Pierre Trudeau avait déclaré que son projet de rapatriement était "un geste neutre" et qu'il ne donnait pas de pouvoirs, ni ne privait de compétences. En d'autres mots, l'équilibre actuel entre les gouvernements demeurerait stable.

"Pour moi, ce n'est pas neutre du tout. Rapatrier la constitution unilatéralement, c'est donner au Canada, au gouvernement central, la faculté d'amender la constitution unilatéralement."

Duclos appuie la thèse du chef du Parti libéral du Québec Claude Ryan qu'un consensus est nécessaire.

"Le Statut de Westminster de 1931 a prévu que le Parlement britannique gardait le droit juridique d'amender la constitution canadienne. A la demande de qui?"

A la demande des provinces et du gouvernement fédéral, parce que les gouvernements ne pouvaient s'entendre entre eux pour amender la constitution.

"C'est ça qui s'est passé. C'est ça le mécanisme auquel il faut recourir, c'est-à-dire le consensus. Il y avait consensus pour que le Parlement de Westminster garde le dernier mot et, maintenant, ça prend le consensus pour que le Parlement de Westminster s'enlève du portrait. C'est la logique même."

Duclos dit que le geste du gouvernement fédéral n'est l'histoire et nie le fédéralisme même.

Par exemple, dit-il, un des arguments qui est avancé entend démontrer que ce sera beaucoup plus facile de faire le partage des pouvoirs entre les provinces et le fédéral une fois que la constitution sera rapatriée.

On soutient qu'actuellement la règle de l'unanimité rend toute en-

tente quasi impossible entre les divers niveaux de gouvernement.

Duclos n'est pas d'accord avec cette théorie. Pour lui la règle de l'unanimité n'est qu'une convention, un usage, qui n'a aucune force juridique. Les gens peuvent se parler dans un tel contexte où il y a plus d'élasticité.

"Mais en plaçant une formule d'amendement dans la constitution tout deviendra extrêmement rigide, juridique et final".

Duclos est bien désappointé, car, selon lui, le projet qui est actuellement devant le Parlement canadien ne répond pas du tout à ce que les partisans du NON au référendum du 20 mai attendaient.

"On ne s'attendait pas à un bouleversement semblable".

"Les gens s'imaginaient que le Québec aurait plus de pouvoir mais on voit maintenant que les provinces n'auraient même plus le droit de bloquer le fédéral".

Sur la question de la langue d'enseignement au Québec, Duclos est partisan de la clause Canada, c'est-à-dire du droit des anglophones canadiens qui s'installent au Québec à l'école anglaise, mais il estime que l'Assemblée nationale du Québec est souveraine en matière de langue d'enseignement et que la vraie façon de régler le problème, c'est sur le plan politique, au Québec, et non par un acte du Parlement britannique.

"On veut faire faire par un parlement étranger une chose qui doit être faite entre nous", lance Duclos.

Si, continue Duclos, le gouvernement fédéral veut absolument ouvrir les écoles anglaises du Québec aux immigrants américains, anglais, et aux peuples anglophones en général, il devrait alors donner au Québec une compétence claire pour sélectionner ses immigrants, car l'immigration pourrait jouer de mauvais tours dans un contexte où le Québec ne contrôle plus sa langue dans l'enseignement.

Les commis...

(Suite de la première page)

Le véritable coup d'envoi à la déclaration de guerre contre les dirigeants nationaux de l'Alliance a été effectué par le directeur québécois du syndicat, M. Jean Bergeron.

Dans une communication remise aux journalistes, M. Bergeron a déclaré que tous les éléments formant le mandat principal de l'équipe de négociation sont absents de l'accord de principe.

"Devant la crise de confiance générale des militants envers leur équipe de négociation", le directeur québécois a donc réclamé la formation d'une nouvelle équipe et a invité M. Louis Laberge, le président de la FTQ, à y siéger pour représenter les commis québécois. "C'est le temps d'avoir des négociateurs qui ont du bon sens", a ajouté M. Bergeron.

A Québec comme à Sept-Îles, les gens sont tout aussi déçus et frustrés. De ce dernier endroit, M. Gilbert Jean, un commis parle de trahison éhontée.

Quant à M. Laberge, il a rappelé que la FTQ a jugé cette lutte "juste et légitime face à un gouvernement qui dépense des millions pour vendre le Canada et qui refuse aux travailleurs et aux travailleuses de sa fonction publique le droit d'y vivre décemment". Il s'étonne du fait que le président de l'Alliance et son comité de négociation "aient baissé pavillon aussi vite devant des offres qui ne règlent qu'une petite partie du problème".

M. Johnston

Pour ce qui est du président du Conseil du trésor, il a déclaré devant la Chambre des communes que, pour la durée du contrat, "chaque commis va coûter au gouvernement \$324 de plus que si le syndicat avait accepté l'offre du gouvernement à la veille de la grève.

Cette offre consiste en une augmentation de 10 pour 100 du salaire, rétroactivement au 1er novembre 1979. Dans le cas où cette hausse n'atteint pas \$1,500 pour un an, l'Etat offre, en montant forfaitaire, la différence entre l'augmentation et \$1,500. Pour la seconde année de contrat, les échelles sont majorées de 9 pour 100, le 1er novembre 1980, et de 4 pour 100 le 1er mai 1981.

Pour ce qui est de l'allègement de la durée de la semaine de travail, M. Johnston a expliqué que cela aurait coûté \$150 millions par année si on l'avait appliqué à l'ensemble de la

fonction publique. Seuls les commis réclamaient jusqu'à maintenant la semaine de 35 heures.

Enfin en ce qui concerne les mesures disciplinaires, M. Johnston veut rester ferme et n'entend pas les éliminer.

Mais il annonce la formation d'un comité paritaire de révision pour en juger le bien-fondé. Un médiateur spécial sera nommé pour s'occuper des cas où il y a désaccord. Elles consistent en des suspensions sans solde.

La Presse Canadienne rapporte qu'à Ottawa, où se trouvent plus que de la moitié des commis, environ 98 pour 100 des syndiqués ont repris le travail. Mais dans la région de Toronto, quelque 6,500 commis sont toujours en grève, comme 500 autres à London, en Ontario.

A Edmonton, on a laissé savoir que 2,100 commis faisaient toujours partie des piquets de grève.

Au Québec, les lignes de piquetage sont maintenues dans la quasi totalité des endroits.

Trois étudiants...

(Suite de la première page)

ception et le désarroi de ces trois étudiants soudainement privés de cours. Originaires de villes et de villages de l'extérieur de l'agglomération urbaine de Arthabaska, Saint-Georges-de-Champlain et Saint-Damien de Bellechasse, ils comprennent mal qu'on les désigne ainsi soudain pour porter le fardeau de ces restrictions budgétaires et qu'on leur montre aussi carrément le chemin de leur village.

Désireux de poursuivre leur formation et de se donner toutes les chances d'accéder au marché du travail, ils espèrent que cette décision sera révisée en leur faveur.

Au moment où LE SOLEIL les a rencontrés, hier, ils venaient de signer une lettre mettant en demeure la Commission scolaire régionale Jean-Talon de les rétablir dans leur droit d'ici 10 jours.

Dans cette lettre adressée à M. Fernand Robitaille directeur général de la commission scolaire, ils précisent que la décision de mettre fin à leurs activités scolaires constitue "un manquement grave à la loi sur l'instruction publique qui prévoit des mesures spéciales pour l'ins-

truction de personnes handicapées et oblige les commissions scolaires à prendre les mesures nécessaires pour assurer la formation scolaire et professionnelle des personnes handicapées".

De son côté toutefois, M. Fernand Robitaille a déclaré hier au SOLEIL qu'il n'est pas question de faire payer par les contribuables de Charlebourg le coût de l'intégration des handicapés auditifs au système scolaire quand le ministère de l'Éducation fait défaut d'assurer les subventions nécessaires. D'après M. Robitaille, on peut évaluer à environ \$18,000 chacun le coût des services de deux éducateurs-interprètes qui manquent. D'autre part, d'après M. Jules Giguère, l'autorisation accordée par le ministère de l'Éducation pour les onze postes déjà acquis s'élevait à \$166,000.

nouvelles. Ainsi, dans une lettre adressée le 1er octobre au ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, le comité des étudiants sourds de la polyvalente de Charlebourg, rappelle la rencontre qu'il a eue avec le ministre en mai dernier, se plaignant alors du manque d'interprètes dans certains de leurs cours.

"Le ministère de l'Éducation ne semble pas sensibilisé aux problèmes des sourds, écrit le comité. Il semble ignorer leurs difficultés à suivre les enseignants dans les cours où le professeur parle trop vite et ils ne peuvent pas lire sur les lèvres quand le professeur est au tableau."

"Si des interprètes étaient fournis continuellement aux sourds dans chaque classe, ceux-ci pourraient suivre les enseignants à force égale, ajoute le comité. Car si les élèves sourds subissent des échecs, c'est qu'on les ignore."

Le comité signale également les dangers qui guettent les étudiants en atelier dans les classes professionnelles quand ils doivent travailler sans un apprentissage suffisant à l'aide d'interprètes.

L'aéroport de...

(Suite de la première page)

L'omniprésence des dangers est attribuable, selon M. Pourchelle, à la présence d'une seule piste (la piste 06-24) à Québec, utilisée à la fois par les petits et les gros appareils. L'au-

tre piste (la 12-30), très secondaire, est actuellement en réparation et croise la 06-24; ainsi, une seule piste doit obligatoirement être utilisée à la fois, explique M. Pourchelle.

L'AGAQ dénonce également le fait que Transports Canada hésite à accorder le caractère international à l'aéroport de Québec en ne l'allongeant que des 500 pieds qu'il lui manque pour que les Boeing 747 puissent décoller à pleine charge.

L'association soutient qu'il faudrait une piste parallèle pour les petits avions, tandis que Transports Canada propose un petit aéroport satellite, situé sur la Rive-Sud de Québec. Aucune entente n'est en vue.

Continuant de faire le point, le porte-parole de l'AGAQ revendique que tout l'espace aérien compris au-dessus du Québec soit contrôlé par les Québécois et non par les Maritimes et l'Ontario, comme cela se fait actuellement.

Selon le directeur Pourchelle, le rapatriement du contrôle de l'espace aérien se traduirait par des revenus supplémentaires de \$10 millions, chez nous, ainsi que la création de 300 emplois.

Télé-4...

(Suite de la première page)

Télé-4 a-t-il engagé quelqu'un qui commenterait la partie à partir d'un endroit inconnu à Québec et avec l'image du téléviseur? Est-ce que l'on suggérerait plutôt au télé-spectateur d'écouter CKCV?

On le verra ce soir.

Et la commande

Enfin, du côté du commanditaire régulier des parties des Nordiques, la brasserie O'Keefe, on ne sait rien, du moins M. Claude Arpin nous a-t-il parlé en ce sens hier après-midi.

O'Keefe utilisera-t-il les créneaux publicitaires habituellement prévus?

Là aussi, vous verrez ce soir...

LE SOLEIL
SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333 Lundi au vendredi: 9h30 à 19h30
Sam.: 9h30 à 13h00

RENSEIGNEMENTS REDACTION
647-3223 647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206.

La Quotidienne
(tirage de mercredi)
1-7-9
Informations: 643-8990

LOTO-SELECT
5310

Scholl
Le confort à votre style



SEVILLE

AA A B C D E
7 1/2-11 6 1/2-11 5 1/2-11 5 1/2-9 5 1/2-8 1/2

Les pointures ne sont peut-être pas toutes en magasin, mais sont disponibles sur demande.

Ce soulier Fashion Ease® de Scholl réunit toutes les caractéristiques relatives au confort et au style en vogue. La courroie du cou-de-pied s'allie au style, la doublure est confortable, la cambrure recouverte de cuir berce agréablement vos pas tandis que les empeignes et les semelles de cuir souple permettent à votre pied de respirer rendant très agréable le port de cette chaussure.

Noir ou brun \$69.00

Scholl MAGASIN POUR LE CONFORT DES PIEDS
TOUT CE QU'IL Y A DE MIEUX
495, boul. Charest est (coin rue de l'Église)
Québec, G1K 3H8 — 525-7949

LE CHEMISIER



jersey de pure laine,

idéale en toutes occasions, la robe en souple jersey, col noué, empiècements aux épaules, froncés à l'avant, fendue au côté, exclusive à Simons, bleu, gris 6 à 16 \$100.

la maison **simons**

Deux magasins, place de l'Hotel de ville / place Ste-Foy, ouvert tous vendredis jusqu'à 21 heures.

LA FAUSSE FOURRURE



le manteau en simili astrakan,

chaud et confortable par les grands froids, le chic manteau de fausse fourrure, col châle, manches légèrement évasées, froncés sur empiècement au dos, poches fente
noir 8 à 14 \$270.

la maison **simons**

Deux magasins, place de l'Hotel de ville / place Ste-Foy, ouvert tous vendredis jusqu'à 21 heures.